

**LA
BATAILLE
D'ALGER
POUR LA
RÉPUBLIQUE**

par un Témoin



ÉDITION ORIGINALE

LES ÉDITIONS SAUNIER
PARIS

**LA
BATAILLE
D'ALGER
POUR LA
RÉPUBLIQUE**

par un Témoin

**LES ÉDITIONS SAUNIER
PARIS MONXY**

L'édition originale de cet ouvrage a été tirée sur
choix Japon des Papeteries de Vienne et des Gorges,
à 40 exemplaires destinés à la vente, numérotés de 1
à 40, plus quelques exemplaires hors commerce desti-
nés à l'auteur et aux éditeurs.

TABLE

1911

21

1911

1911

*Au lieutenant Roger Jals,
A l'aspirant Lucien Loutrani,
Au soldat Georges Hubbard,
héros du 8 novembre, morts pour la
France, pour que vive la République.*

LES notes que nous publions, et qui sont le récit recueilli au jour le jour par un témoin qui a vécu à Alger toute la période allant du 7 novembre 1942 au 30 mai 1943, jour de l'arrivée du général de Gaulle dans cette ville, s'efforcent de montrer la lutte engagée par les éléments vichystes et réactionnaires contre l'union des Français derrière le chef du gouvernement provisoire.

Elles laissent volontairement de côté tout ce qui appartient à l'histoire officielle. Déjà, d'ailleurs, des récits, qui tous s'affirment puisés aux meilleures sources, ont donné des versions différentes du rôle joué par les Américains dans la constitution des différents Comités qui se sont succédé à Alger du 12 novembre 1942 au 1^{er} juin 1943.

L'auteur s'est surtout attaché à reproduire fidèlement l'action des Français dans la politique intérieure de notre Empire.

Cette poignée de Français se heurte à Darlan qui voulait prolonger une révolution nationale... à la mode de Vichy en Afrique du Nord, au général Girard, partisan d'un pouvoir militaire, observateur instinctif de la démocratie : à Peyrousson, qui demeure un disciple du fascisme mussolinien; au comte de Paris, qui

espérait trouver dans le trouble des consciences l'occasion de matérialiser ses prétentions de prétendant... au trône.

Elle triompha de tous ces obstacles; et de l'appui inattendu que donna le « *Stade département* » aux entreprises politiques, pourtant si étrangères à la charte de l'Afrique et réussit, en imposant le général de Gaulle, à rétablir la République que souhaitait avec la France métropolitaine, l'immense majorité de la France coloniale.

Le rôle de la Résistance nord-africaine

Le dimanche 8 novembre 1942, Alger qui a passé la nuit dans un état d'alerte dont il ne connaît pas la cause, est réveillé par les musiques militaires que « *Radio-Alger* » émet sans arrêt. Pour la première fois depuis deux ans, nous entendons des airs auxquels nous n'étions plus habitués : « *la Marseillaise* », la « *Marche Lorraine* », « *Sambre-et-Meuse* », le « *Chant du Départ* ». Et surtout, pas le moindre « *Maréchal nous voilà !* ». Le « *Sauveur de la France* », dont on nous rebat les oreilles matin, midi et soir, n'est plus au programme.

Ainsi, les bruits qui circulaient dans la soirée de samedi ne seraient pas des bobards ! Les Américains seraient débarqués grâce à la complicité de certains éléments français de la Résistance. Et cependant, jamais la chasse aux « *Gaullistes* » et aux communistes, n'a été aussi violente, la répression aussi féroce.

Et d'abord, qui compose cette « *Résistance nord-africaine* » ?

« *La résistance nord-africaine* »

Les premiers actes de résistance, les premiers journaux clandestins algériens, on les doit à un petit groupe de communistes algériens, aidés par un journaliste musulman, Ahmed Smaili, qui rédige, imprime, distribue « *La Lutte sociale* ». Pour survivre, Smaili a réussi à échapper aux recherches, et depuis

avril 1942, quelques jours après le voyage de Fachez en Algérie, il est condamné à mort — par contumace — par le tribunal militaire d'Alger.

Les éléments « gaullistes » se sont groupés autour d'un jeune professeur de la Faculté de Droit dont les cours sont suivis avec enthousiasme, car ils reflètent l'ardeur patriotique et la conviction républicaine de leur auteur, René Capitant. Avec lui, MM. Guy Menant, Fradin, Coste-Floret, le commandant Gressin, le colonel Tubert, le docteur Morali forment l'état-major du premier groupe « Combat ». Un journal clandestin qui porte ce nom est distribué.

L'armée fournit elle aussi des éléments de résistance qui ne sont pas encore groupés, mais dont on connaît la force (les généraux Mast, Béchouart, de Metzshert, Boucail, les colonels Jousse, Darbois, l'amiral Barjot, Van Hecke, chef des châtiments de jeunesse). On trouve aussi certains hauts fonctionnaires, des diplomates comme M. Tarbé de Saint-Hardonin, qui jouera un rôle prépondérant et qui a déjà publié une brochure clandestine sur l'armistice.

Dans la police où la majorité est dévouée à l'ordre nouveau et poursuit la répression des « menées antinationalistes » avec une joie féroce, des éléments gaullistes et républicains se maintiennent grâce au rôle et au courage d'un haut fonctionnaire, André Achery, qui a réussi à ne pas être licencié. Le commissaire central Bringuet, dont on connaît les sentiments démocratiques, limogé par Vichy, a conservé certaines amitiés et son autorité est intacte sur beaucoup de ses anciens collaborateurs. En outre, importante le nouveau commissaire central Esquerre lui-même est gagné à la cause de la République.

Les groupes de choc

Il n'est pas question de République pour Henri d'Astier de la Vigerie, mais la haine du boche prime tout chez lui. Il est de ceux qui n'ont pas accepté la défaite et qui n'attendent qu'une occasion de reprendre le combat. Ses frères, l'un déjà au côté du général de Gaulle, les autres en France dans la clandestinité, luttent pour la même cause. Henri d'Astier n'est pas qu'un soldat, c'est un organisateur. Avec l'abbé Cordier, monarchiste, et Carcassonne, radical-socialiste, il organise tout un réseau de résistance qui sera prêt au moment opportun.

C'est dans ce groupe que vient s'intégrer Jean Rigault, secrétaire particulier et homme à tout faire de Lemaigre-Dubreuil, ex-président de la « Ligue des Contribuables », « antidévaluiste » notoire, que des raisons inconnues ont dressé contre les nazis.

Une autre forme de résistance s'affirme avec les conseillers généraux israélites d'Alger, le docteur Raphaël Aboulker et Marcel Bilalche. René Moatti, président de la Fédération de la « Ligue des Droits de l'Homme », qui a été radié du barreau par les lois raciales, poursuit son action à l'hôtel Alotti, où il occupe officiellement les fonctions modestes de « secrétaire ». André Termino, Germain Libino, animent la salle de culture physique « Géo Gras » où l'on se prépare plus à la révolution qu'aux exercices de gymnastique.

On espérait Weygand

Et cependant, beaucoup de ces concours, tous indispensables, seront volontairement oubliés, le soir

du 7 novembre. Pourquoi ? Parce que, dans l'esprit de celui qui a eu prise sur la première place dans la confiance de M. Murphy, représentant de M. Roosevelt à Alger, M. Lemaigre-Dubreuil, il n'y a pas de place dans cette opération pour des hommes qui sont républicains et encore moins pour ceux qui sont gaullistes.

Lemaigre-Dubreuil et son secrétaire Jean Rigault, s'ils se sont entendus avec Henri d'Astier de la Vigerie, c'est qu'ils comptent sur ses sentiments monarchistes.

Et avec Henri d'Astier, il leur a fallu accepter des hommes comme MM. Brunel, Aboulker, Carcassonne, radicaux-socialistes, mais grands bourgeois, et cela leur suffit.

Ils préfèrent de beaucoup s'adresser à l'armée. Si les chefs qu'ils ont « contactés » sont antiallemands, ils ont quand même, pour la plupart d'entre eux, applaudi à la disparition de la République, et peut-être conservent-ils encore leur confiance à Pétain. Cela pourra servir.

Surtout que l'homme sur qui repose toute la combinaison et dont beaucoup ignorent encore le liège, se passe pas pour avoir des sentiments démocratiques, mais a toute la confiance de l'armée d'Afrique. Le général Weygand est l'homme qu'il faut à Lemaigre-Dubreuil pour assurer le pré-consulat de l'Afrique du Nord, créer une véritable armée, traiter d'égal à égal avec les Anglo-Saxons.

Alors, le général de Gaulle et son ministre, André Philip, qui viennent de proclamer la République, ne plaisent pas tout dans la balance.

Malgré le refus de Weygand, qui a dit à Robert Murphy, le représentant du président Roosevelt :

« Je suis trop vieux pour faire un rebelle » a obligé Lemaigre-Dubreuil à se retourner vers le général Giraud; le plan n'en perdait pas moins.

Et ce 8 novembre au matin, tout est en place pour la réalisation.

L'appel du général Giraud

Pour ceux qui doutent encore, ce 8 novembre au matin, et ils sont les plus nombreux, la radio lance la proclamation du général Giraud :

Depuis deux ans, vous avez scrupuleusement appliqué les conventions d'armistice, malgré les violations répétées de nos adversaires. Aujourd'hui, l'Allemagne et l'Italie veulent occuper l'Afrique du Nord. L'Amérique les prévient et nous assure de son appui loyal et désintéressé. Il nous est interdit de négliger cette chance insoupçonnée de salut. Je reprends parmi vous ma place de combat. Je vous demande votre confiance. Vous avez la même. Nous n'avons qu'une passion : la France, qu'un but : la victoire. Souvenez-vous que l'armée d'Afrique tient entre ses mains le destin de la France.

Beaucoup d'Algériens reconnaissent la voix qui vient de prononcer l'appel, celle du docteur Raphaël Aboulker, conseiller général d'Alger et cela les confirme dans la certitude que de grands événements sont en cours.

La ville ignore tout de la situation

Et cependant on n'a pas encore entendu un seul coup de feu, aucun bruit de combat ne parvient dans la ville. Seuls, les journaux qui n'ont pas paru, les cafés fermés, la grande poste isolée par la troupe

changent l'aspect de la ville. Ce n'est que vers 11 heures du matin qu'on entendra tirer les batteries du fort de l'Empereur auxquelles riposte un navire de guerre américain. Un obus frappe une maison de la rue Berthelme, à quelques mètres des bâtiments du gouvernement général.

Les gens, après quelques minutes d'affolement, recommencent à circuler par la ville à la recherche des premiers uniformes américains.

Des bruits contradictoires circulent, on les a vus en ville.

Un ami me téléphone pour me communiquer le texte de la proclamation du général Giacobini qui a été lue à la radio de 8 heures à 10 heures le matin.

Tout est à refaire

Mais il ajoute : « Tous ceux qui ont participé au coup de la nuit dernière sont restés chez eux. Ils ont été chassés par la garde mobile et les troupes ».

L'amiral Darlan, qui se trouve à Alger où il avait été appelé par un câble du général Juin lui annonçant que l'état de son fils, enseigne de vaisseau, atteint de polyomyélite, en traitement dans une clinique de notre ville s'était aggravé, a pris la tête du commandement.

Le jeune Darlan est gravement malade, c'est exact mais on pense généralement que Darlan et Juin présentant l'immensité du débarquement anglo-saxon verraient être réunis pour prendre, selon l'évolution de la situation, les décisions nécessaires.

Toujours est-il que l'amiral ordonne la lutte contre les Américains.

Je m'inquiète de certains amis qui étaient à l'Amirauté et que nous n'avons pas revus.

— Ils sont prisonniers. Tout est à recommencer, pleurnichent-ils, si on ne nous les ramène pas avant.

Je proteste contre ce pessimisme et je lui donne rendez-vous au début de la rue Michelet près des facultés, car c'est là où nous pourrions le mieux nous entretenir.

Comme nous arrivons rue Michelet, nous voyons passer 16 à 17 tanks d'un vieux modèle qui vont vers El-Har où ils doivent repousser les Anglo-Saxons. Mais les moteurs sont fatigués et les tanks doivent s'y reprendre à plusieurs fois pour gravir la rue Edouard-Cat et la rue Berthelme.

La foule proteste contre l'envoi à la mort pour Hitler de ces jeunes hommes qui ne sont pas équipés pour se battre.

— C'est pire qu'en 1940, dit à côté de moi un officier.

Où il est question de Darlan

Nous rencontrons un autre camarade qui nous annonce :

— L'armistice va être signé, M. Robert Murphy est en train de discuter avec l'amiral Darlan.

— Avec Darlan ?

J'ai l'air tellement stupéfait que mon ami éclate de rire.

— Mais oui, avec Darlan.

— Ce n'est pas possible. La radio de Vichy annonce au contraire que Darlan prend la tête de la lutte contre les Américains.

Et, en effet, nous venons de voir monter vers le port des unités motorisées qui doivent s'opposer aux forces de débarquement.

— Il n'en sera pas à un retournement près. Cela ne me surprendrait pas outre mesure, ajoute mon ami. Sa femme et son fils sont avec lui à Alger. Il était dans le coup et tu verras que demain on nous annoncera l'arrivée de Pétain.

Je reste sceptique et nous décidons d'aller aux nouvelles. Inutile d'essayer de joindre la presse, elle est tout entières — à de trop rares exceptions près — à la dévotion de Vichy et les directeurs attendent sagement de savoir comment tournera le vent.

Le général Juin donne l'ordre de cesser le feu à Alger

Il ne reste que l'agence A.P.I., filiale de celle de Vichy, mais que Weygand a truffée d'éléments anti-allemands et qui est à la réalité un centre de résistance. Là nous avons quelques amis qui ne sont venus à Alger que dans l'espoir de ces événements. Nous rencontrons Lambert, chef des services politiques de l'agence et gaulliste résolu qui nous met rapidement au courant.

Ducloux envoie télégramme sur télégramme à Vichy pour assurer Pétain et Laval de son dévouement. Mais, dans le même temps, il a eu deux entretiens avec M. Murphy.

Weygand a été convoqué à Vichy pour venir à Alger prendre le commandement des troupes qui doivent s'opposer au débarquement des Américains, et Lambert s'attend, de là-bas, à un coup de théâtre.

— Vous ne connaissez pas Laval.

— Il n'est pas seul.

— Il est le plus petit, et avec les nazis, il est le plus fort.

La sonnerie du téléphone retentit. Lambert décroche le récepteur, il écrit ce qu'on lui passe. Son visage marque un étonnement profond. Quand il repose l'appareil, il nous dit :

— Le général Juin vient de signer la suspension d'armes pour Alger. On continue à se battre à Oued et dans le département de Constantine.

Situation confuse au Maroc et en Tunisie

Nous interrogeons :

— La situation au Maroc ?

— Nogala résiste aux Américains. Le général Béchard est arrêté.

— Et la Tunisie ?

— Les Américains y seront dans quelques heures.

— Mais enfin, qui gouverne ici ? demande nerveusement un de nos amis.

— Je n'en sais pas plus que vous. M. Brel est allé aux nouvelles, mais je doute fort qu'il rapporte quelque chose de positif ce soir.

Estimons-nous heureux de voir Alger préservé d'une bataille sanglante.

— Demain il fera jour, honore mon ami algérien.

Je veux quand même, avant de rentrer chez moi, savoir si l'on a relâché les « gaullistes » enfermés à l'Amirauté. La seule réponse que j'obtiens c'est qu'il n'en est pas question.

J'interroge en vain les chefs que je connais, mais

tous sont nerveux, ou inquiets, et ne connaissent rien de plus que moi-même.

— Rien n'est fini, me dit l'un d'eux.

Non, rien n'est fini, et tout commence, au contraire.

Tout commence

Le 9 novembre, au matin, dans la ville ensablée, la foule assiste au débarquement des troupes alliées. Comme par miracle, des drapeaux français, anglais, américains ont surgi de partout. On acclame les premiers régiments qui traversent Alger. Les premiers « Jeep » et les voitures amphibies sont l'objet d'une curiosité sympathique. On applaudit, on chante; les tramways sont envahis. L'hôtel Alenti, hier encore habité par la commission allemande d'armistice, devient le rendez-vous des officiers supérieurs alliés et tout Alger mondiale s'y presse pour essayer de connaître les nouvelles.

L'heure des combinaisons

Celles-ci sont contradictoires. Les chefs du peich ne se retrouvent pas. L'heure de la bataille est passée, c'est maintenant celle des combinaisons qui commencent et déjà on perçoit la fin qui ira en s'élargissant.

Capitani, Guy Menant cherchent à joindre Giraud, seul espoir momentané. On téléphone au colonel Jacque :

— Où est le général Giraud ?

— Je n'en sais rien moi-même.

— Il paraît qu'il aurait débarqué hier à Sidi-Ferrouck.

— Il faut absolument le trouver. Nous ne pourrions accepter la combinaison qui est en train de s'échafauder.

— Je ne crois pas qu'il y ait danger de ce côté-là. Darlan n'osera pas se dresser contre Pétain.

— Oui, mais il peut ruser et jouer sur l'équivoque.

— C'est peu probable. Regardez. Oran se bat encore et Constantine parle de résister. On ne peut traiter avec un chef qui n'est pas capable de se faire obéir.

— Avez-vous lu les journaux ?

— Oui, pourquoi ?

— La proclamation de Darlan et de ses amis se termine par : « Vive le Maréchal ! »

— C'est de bonne politique, pour éviter les troubles dans la population.

— Allons donc, le peuple est maintenant acquis aux Alliés, ne laissez pas accréditer la version contraire.

— Ce n'est pas nous qui le disons, mais les Américains eux-mêmes.

La conclusion de l'entretien est qu'il faut toucher le général Giraud à tout prix avant la fin de la journée.

Appeler de Gaulle

De leur côté, les amis du colonel Jacque veulent que l'on fasse appel à de Gaulle immédiatement.

— Vous n'y pensez pas, répond-on au colonel. Toute la légion se dresserait comme un seul homme.

— Elle ne s'est pourtant pas manifestée depuis hier et les quelques S.O.L. qui ont décidé de se

ville religieuse. Il n'y a qu'une seule solution à nos yeux. Nous nous sommes battus pour rallier le drapeau de la Gaule et c'est lui qui doit venir lui prouver le commandement.

— Nous ne sommes pas les seuls et il ne nous appartient pas de prescrire une telle décision. Les Américains sont engagés avec le général Girard et nous ne pouvons leur créer de difficultés de ce côté.

— Alors, qu'en le suis enfin. Il faut un chef, et vite.

Et Girard, où est-il ?

Mais on ignore toujours où se trouve le général Girard. Ce n'est que le lendemain matin que l'on apprendra qu'il est encore à Gibraltar et qu'à la dernière minute des difficultés ont surgi entre le général Eisenhower et lui.

Darlan suit au contraire que Girard n'est pas en Algérie et il va en profiter. Il s'en entretient avec un de ses officiers d'ordonnance :

— Avez-vous adressé un télégramme à Nogues lui enjoignant de prendre des sanctions énergiques contre les généraux dissidents ?

— Oui, amiral, et je crois que le général Eisenhower sera jugé aujourd'hui même.

Darlan même le jeu

L'officier hésite puis, après quelques instants, il ajoute :

— Ne croyez-vous pas que cela mène à vos pourparlers avec M. Murphy ?

— Au contraire. J'essaie de travailler avec les Américains au nom du Maréchal et, tant que rien n'est

signé, j'essaye les ordres de mon chef. D'ailleurs, on ne sait encore comment tout cela peut tourner. Les Américains ont besoin de moi, pour le moment, pour la Tunisie et, moi, j'ai besoin du Maréchal. Je dois me rendre chez M. Murphy.

— Vous pensez signer avec lui aujourd'hui ?

— Je l'ignore encore. Il y aura le général Clark, représentant du général Eisenhower, et nous devons discuter serré.

— Vous jouez gros jeu.

— C'est certain, mais si je gagne :

L'amiral rend un moment son regard paisible :

— Je devrais envoyer un câble à Vichy.

— Tout de suite ?

— Non. Mieux vaut attendre à demain. Laval part à Munich, le Maréchal sera seul, c'est préférable. L'attente des ordres pour que la presse saisisse bien que je suis le seul représentant qualifié du Maréchal et que j'agis suivant ses directives.

— Mais la radio de Vichy dira le contraire.

— Nous expliquerons que le Maréchal ne peut plus s'exprimer librement.

Sur ces mots, Darlan se rend chez M. Murphy où il rencontre le général Clark.

Une soirée agitée

C'est de cette conversation que sortirent les accords Darlan-Clark dont M. Lemoigne-Dubessy dira, quelques mois plus tard, qu'ils sont préjudiciables aux intérêts de la France et ne correspondaient pas à ceux qu'il avait pris à New-York.

La 9 est soir, Darlan n'a encore rien signé, cepen-

dant, 8³⁰ matin, de son côté M. Murphy espère en l'arrivée du général Giraud.

Eh, facile que les chefs du 8 novembre agissent en désordre, cherchant chacun une solution qui seules en accord unanime et une solution solide auraient pu faire aboutir, les vichystes, eux, reconnaissent à regret. Ils se retrouvent vite et leur plan d'action est arrêté. Il faut à tout prix que en soit Durlan qui demeure le chef du gouvernement. Les uns vont trouver l'amiral; les autres, qui ont des complaisances dans la place, tentent d'influencer les Américains.

Et pourtant se domine tranquille cette nuit-là.

Durlan joue et gagne

Le 10 au matin, le siège de Durlan est fait. Son premier soin est de téléphoner à Vichy.

— Je propose au maréchal, dit-il à un de ses collaborateurs, de m'autoriser à entreprendre les négociations.

— Avec l'absence de Laval, cela peut vous être accordé.

— Je l'espère, sans trop y croire, et cependant je leur dis que s'est pour empêcher le « chef félon » Gaulliste, d'empêcher pas à être d'accord avec Laval et les Allemands commandement des troupes » maréchal d'accepter.

— Et si celui-ci vous refuse son commandement ?
— Je me suis engagé avec les Américains. D'ailleurs, c'est la seule carte qu'il nous reste à jouer. Et puis, on sait que j'ai toujours fait les Allemands.

Stupéfaction de l'officier qui n'a rien dit.

A ce moment, un coup de téléphone annonce à l'amiral que le général Giraud va quitter Gibraltar pour Alger. Durlan n'hésite plus, il n'a jamais eu d'autre conviction que celle qui assurerait son avenir. Pour l'heure, il n'a qu'une volonté : obtenir des Américains le pouvoir que les nazis lui ont arraché quand ils ont contrainst Pétain à rappeler Laval.

Aussi se rend-il immédiatement au quartier général des forces de débarquement et s'agit avec le général Clark l'armistice. Il fait donner aussitôt ordre, par le contre-amiral Barot, l'ordre de « cesser le feu » en Algérie, en Tunisie et au Maroc.

Cessez le feu !

Cet ordre est ainsi conçu :

« Nos engagements étant rompus et la lutte sanglante devenant inutile :

« 1. Ordre est donné à toutes les forces armées de terre et de l'air, en Afrique du Nord, de cesser le combat contre les forces américaines et leurs alliés dès réception de cet ordre et d'observer la neutralité la plus stricte.

« 2. Je prends l'autorité de l'Afrique française du Nord au nom du maréchal. Le chef militaire actuel conserve le commandement, et l'armistice politique et administrative reste en place. Aucune mutation ne peut être effectuée jusqu'à nouvel ordre de ma part ».

Durlan veut s'imposer, lui, l'honnête de Vichy, à l'Afrique du Nord qui résiste... L'enlace de cet ambitieux est véritablement stupéfiante.

S'attacher le rival

Et malheureusement, il faut s'occuper du rival dangereux, le général Giraud.

Darlan décide de le nommer, au nom du maréchal L... accusant ainsi en chef des troupes nord-africaines.

Quand les résidents de Capitaient à Aboukier, sont informés des intentions de Darlan, contre lequel ils résistent une lutte implacable, ils veulent rencontrer le général Giraud pour qu'il refuse l'offre de l'amiral.

Mais il faut toucher ce dernier. Et ce n'est pas eux qui le joignent, mais les dévoués de Darlan qui lui tiennent ce langage :

— Il faut que vous vous ralliez à l'amiral.

— Mais, rétorque le général, je suis venu ici d'accord avec les Américains.

— Vous êtes avant tout fidèle au maréchal, et l'amiral Darlan représente le gouvernement Pétain. Une seule attitude est compatible avec votre honneur de grand soldat et de patriote : s'unir à l'amiral. D'ailleurs Nogroba au Maroc, Eliden à Tunis, et même Belouac à Dakar sont prêts à se joindre à lui.

Et, comme le général hésite, on lui dresse un tableau sombre de ce qui se produirait s'il refusait l'accord.

— L'Algérie sera de nouveau le théâtre de sanglants combats. Les chefs militaires se comprendront plus et la confusion sera profitable à l'ennemi.

Giraud accepte. Darlan a gagné.

Le « Baroud d'honneur » de Châtel

Les perspectives ont duré deux jours, pendant lesquels on a vu pleins des incidents tragico-comiques.

Le célèbre gouverneur général Yves Châtel est arrivé à Constantine, où il a harangué la foule et déclaré qu'il fallait engager « un baroud d'honneur » et chasser l'envahisseur (les Américains). Nogroba affirme qu'il a reçu du maréchal les pleins pouvoirs pour combattre le traître Darlan.

Mais des deux hommes, l'un Nogroba, signe un accord avec les Américains, et court à Alger remettre à Darlan les pouvoirs qu'il a reçus de Pétain, l'autre, le fidèle et inconsistant Yves Châtel, regagne simplement la capitale algérienne et se met, lui aussi, à la disposition de l'amiral.

C'est le 22 novembre que la presse algérienne annonce, dans ses grandes lignes, tous ses événements à la population.

Les hommes du 8 novembre

Pendant ce temps, que font les résistants, les hommes du 8 novembre ?

Us entrent à l'Abel sous l'appellation :

— Lennigne-Dubrevil se tient à l'écart, il attend les événements. Mais on peut prévoir qu'il a déjà choisi sa carte. Sigault est entré en relations avec Darlan.

— Et Henri d'Assier ?

— Il est visiblement à l'écart.

— Comment, lui qui n'avait que sa main pour les hommes de Vichy ?

— Peut-être n'est-ce qu'une position d'attente de sa part.

- Mais n'est-ce pas absurde. Qu'en pensez-vous, Capitaine ?
- Ils sont opposés à toute alliance avec Darlan et préparent un numéro clandestin de « Combat ».
- Est-ce suffisant ?
- Il est difficile de faire autre chose.
- Ils obéissent à l'astuce reconstruite par les Américains. Seul le colonel Joussou reste fidèlement attaché à l'appel du général de Gaulle.

Flandin apparaît

- Une autre nouvelle. On annonce que Flandin, qui se trouvait à Philippopolis, est arrivé à l'hôtel Albatros. Il a eu des conversations avec Paul Curiel, sénateur de Constantine, et Paul Saurin, député d'Oran.
- Flandin, Saurin sont des pétainistes.
- Et Darlan, donc ?

— Saurin a eu aussi une entrevue avec ses collègues présidents des conseils généraux Fougère d'Alger, et Didière, de Constantine, et le député Serda.

— Les ouvriers de la semaine heure.

Guy Menant, qui se rencontre au « Paris », le raconte le plus fréquemment d'Alger, et à qui je raconte tout ces bruits, me dit :

— Mon cher, le 8 novembre aura été pour nous la journée des drapeaux. Mais ce n'est qu'un drapeau. La Résistance ne tolérera jamais que des aventuriers comme Darlan reprennent ceux qui ont toujours dit « Non » à l'armistice, à Pétain et aux « lo-chas ».

Darlan, héritier de Pétain

Et c'est bien, en effet, la journée des drapeaux. Darlan prend la possession du pouvoir.

La presse l'annonce à grand renfort de boulanges avec l'indéfectible couplet sur le grand maréchal.

« Godec à lui, écrit l'un, une petite leure est née, qui ne s'éteindra jamais. Darlan conserve le « flamme ».

L'autre est encore plus lyrique, et la même phrase qu'il va encore vider les bienfaits de la « collaboration et les charmes de la relève », nous décrie les avantages que nous tirons d'un second Pétain-Roussely par le truchement de Darlan.

Section « Les dernières nouvelles », le journal du soir qui devait être le journal officiel de la libération, reste sur une prudente réserve.

Châtel revient

Ce qui irrita le plus les Algériens ce jour-là, c'est le retour au poste de gouvernement de Châtel.

— Ce n'est pas possible, déclarent dans certains milieux officiels. Châtel sera démissionnaire ce soir.

— Et pourquoi ? Est-ce que Temple n'est pas resté comme préfet à Alger et le général Vallin à Constantine ?

— Ce n'est pas la même chose. Châtel s'est accablé une semaine de premiers généraux avec son « baron d'homme ».

— Vous êtes trop affirmatif pour ne pas savoir quelques choses de plus précis.

— A vous dire franchement, je pense que M. Bru-

est, ancien maire d'Alger, sera nommé gouverneur général très prochainement.

— Qu'est-ce qui vous fait croire cela ?

— Le rôle qu'il a joué dans le putsch. Son fils en a été un des éléments actifs, et son gendre, le colonel Jeune, a été un des chefs du complot militaire.

— Faisons de plus, au contraire.

— Votre scepticisme est révoltant.

— On le serait à moins. Est-ce pour mettre Darlan au pouvoir que vous vous êtes battus ?

— Ah ! non, certes pas.

— Vous voyez bien.

Mais d'autres événements plus graves retiennent l'attention du public.

Alger subit son premier bombardement sérieux. La foule s'extasia sur les batteries de D.C.A., jusqu'à ce qu'elle apprenne les dégâts causés par les avions nazis.

On aura tout vu

A l'hôtel Abassi, les hommes politiques multiplient leurs réunions. Les élus algériens se réunissent aussi chez M. Froger dans son appartement de la rue Michelet. C'est là que s'élabora le texte de la lettre adressée à l'amiral Darlan par les trois présidents des Conseils généraux qui réclament le rétablissement de la République. On dit qu'elle a été inspirée par Flaudin.

— On aura tout vu, on dit un des dirigeants de « Combat ». Et il paraît que nous allons aussi hériter de Poyraton. Ce serait le comble.

— Pas encore. Nous en verrons d'autres. Darlan a appelé le général Benguet qui était à Ouan. Il en fait son adjoint et l'envoie à Dakar inspecter avec Bodéon.

— Châtel, Poyraton, Boisson, Benguet, Darlan, mais il ne resta plus personne à Vichy.

— Il y a encore Laval et le Maréchal.

— Le maréchal, le maréchal. Il est bien capable de rappeler ici, un de ces quatre matins.

On attend Pétain

Beaucoup de monde croit à cette éventualité que Darlan fait savamment entretenir dans une presse qui est aux ordres, mais qui sait bien à quoi s'en tenir à ce sujet.

— La radio de Vichy, lui dit-on, vous démentent encore ce matin, et vous qualifie de traître.

— Je sais, mais cela n'a plus d'importance. Tout le monde lui croit que le maréchal est « prisonnier » des Allemands et ne peut exprimer sa véritable pensée.

— Cependant, à force de le répéter, il est possible que, dans l'armée...

— Je suis maintenant sûr de l'armée. Ce qu'il faut entretenir, c'est l'opinion publique.

— Comment comptez-vous y parvenir ?

— En maintenant en place les chefs des mouvements vichystes, la Légion, le P.R.F. J'ai donné l'ordre qu'en affiche partout les portraits du maréchal. Il faut aussi multiplier les réunions des légionnaires, lever des appels à la radio. Plus le ma-

réchal me fait injurier, plus nous devons le croire
vrai de fleurs.

— Comme pour un bel enterrement.

— Si vous voulez.

Jouons de l'équivoque

— J'ai déjà autorisé la réouverture des centres
de propagande de la Légion.

— Une partie de la population prendra cela très
mal. Et les Américains eux-mêmes...

— Les Américains ne s'occuperont pas de ces ques-
tions de politique intérieure coupe l'amiral. Quant
aux autres...

— Cependant, Roosevelt a été catégorique. Il a
poussé l'abrogation des lois de Vichy, en particu-
lier des lois raciales.

— Nous jouerons de l'équivoque et de la baine
des musulmans contre les juifs. Le docteur Ben-
jeloul vient justement d'arriver à Alger où il est
en résidence surveillée. Je ferai monayer par Cha-
tel sa libération.

— Benjeloul ne marchera pas. Il est tous les
jours en contact avec des élus israéliens et l'accord
ne date pas d'hier.

— Nous verrons bien. Et d'ailleurs, quel est en-
core. Nous mènerons du best quand il le fau-
dra. Et puis, les événements nous serviront.

Et, effectivement, les événements semblent ser-
vir Darlan.

Le 23 novembre, Darlan annonce : « L'A.O.F. se
range librement sous nos ordres enfin ainsi que

ter fidèle à son serment et à la personne du mar-
échal. »

On ne saura que plus tard que Hedoum a traité di-
rectement avec les Américains, prêtant ainsi une
assurance pour l'avenir.

Plus rien ne s'oppose maintenant à la création
de ce gouvernement auquel s'ajoute Darlan, et il con-
sulte le Conseil impérial.

L'amiral à la flotte

Guy Menant n'a pas prononcé de vaines paroles.
Dès le 12 novembre, les résistants occupent la
résistance à Darlan.

Ce n'est que quatre jours après le débarquement
que les patriotes qui avaient été arrêtés à l'Amirauté
sont relâchés. Jusqu'à la dernière minute, on
leur a fait croire que les Américains avaient été re-
poussés et qu'ils passeraient en conseil de guerre
pour crime de trahison.

Les chefs gaullistes, surpris par les événements
se réunissaient, mais leur mouvement semble di-
visé. C'est le professeur Capitant, se liant de
longs corridors jusqu'à prendre part André
Achary, Jean L'Hoult et René Monte.

Situation trouble

— Ce qui est insupportable, dit Achary, c'est que
Henri d'Arvier accepte d'être secrétaire général à
la police avec Darlan.

— Le plus surprenant, c'est qu'il se mette sous
les ordres de Jean Bigault qui était son adjoint. Sur-
tout sachant que Bigault, l'homme de Lemaigre

Dabreuil, est prêt à tout pour empêcher la rétablissement de la République.

— Je crois, au contraire, dit Capitain, qu'il agit ainsi dans l'intérêt de la Gaule. Il pourra nous être très utile au point qu'il occupe.

— Mais il est coiffé par Rigault, insiste Achille. Et si Lemaigre-Dubreuil et Rigault se sont des ennemis.

— Il ne faut pas confondre Lemaigre-Dubreuil avec d'Astier. Je pense que l'on peut compter sur d'Astier, il n'a encore déclaré hier qu'il n'y avait qu'une solution acceptable, la venue à Alger du général de Gaulle.

— Alors, pourquoi s'ennuie-t-il d'éléments non marchands ou fascistes ? Il ne voit aucun républicain.

— Il n'y a pas un démocrate qui lui échappe chez Dubreuil, dit René Montil.

— Cela ne suffit pas à me convaincre, poursuit Achille.

— Cependant, d'Astier a gardé des contacts avec Jacques Brunel, avec Louis Aboultier, qui sont de bons républicains.

— Ils sont jeunes et plus faciles à dupes.

Nous sommes des gaullistes

— Ce qui nous manque, c'est une liaison avec le général de Gaulle. Nous pourrions alors agir utilement. Car n'oublions pas que seul de Gaulle exprime la Résistance.

— C'est en contact qu'il faut établir immédiatement.

— J'ai reçu la visite de M. Rohin, qui pense comme vous que d'Astier a eu tort de ne pas prévenir de Gaulle du débarquement. Il se fait fort d'établir une liaison entre Londres et nous. Il a d'ailleurs d'autres projets intéressants.

A ce moment, un coup de téléphone annonce à Capitain que Vern Duchesnel désirerait le voir immédiatement.

Londres-voici est pris pour le lendemain, mardi 16 novembre.

Vern Duchesnel est un jeune avocat, militant du parti socialiste, qui a pris une part active au début de la révolution. Il est de ceux qui n'acceptent pas l'expédition Darian et qui réclament la République. Chez lui, se réunissent tous les soirs de jeunes socialistes comme Sissifi — toujours condamné à mort — Jean Boire, des chefs des groupes de choc de la salle Géo Gess, André Tessier, Emile Aïan.

Retour à l'action clandestine

Duchesnel pense que tout vaut mieux que l'inaction, et, avec ses amis, il a fait entre-voir des papillons, qu'ils colleront aux-mêmes sur les murs de la ville. Justement Darian doit se rendre en marche au moment aux murs.

Et le matin, on peut lire dans toutes les rues, des inscriptions de ce genre : « Nous voulons de Gaulle. Vive la République ! L'avenir à la flotte ! Darian au poteau ! Darian le Tyran ! »

Darian écume de colère à la vue des papillons. Il fait appeler d'Astier.

— Qu'a-t-il fait pour empêcher la pose de ces tracts ? demande-t-il.

— Les puces a passé toute la nuit à gratter les papilloris sur les crânes, mais au fur et à mesure qu'elle les enlevait, d'autres étaient apparues.

Darlan menace

— L'exige des mesures très sévères.

— On a déjà procédé à des arrestations nombreuses.

— Qui ?

— Un nommé Yves Dechenalles et ses camarades. Il y a beaucoup d'anarchistes parmi eux.

— Je veux un châtiment exemplaire.

— La population prendra cela assez mal, car tous ceux qui sont en prison ont participé au 8 novembre.

— Cela m'est égal.

— Vous allez vous mettre dans une situation difficile. Le mieux serait que nous obtenions des regrets des coupables et qu'après quelques jours d'emprisonnement, on les relâche.

— Je m'y oppose formellement. Je vais donner des ordres à Rigault pour qu'ils soient défilés en cour martiale.

— Cela risque d'amener des troubles.

— Non, car Rigault veillera à ce que rien ne parvienne dans la presse.

— Tout finit par se savoir à Alger. Et quel résultat comptez-vous obtenir ? Yves Dechenalles a pris sur lui toute la responsabilité de la confection et de la distribution des tracts. Il est sympathique à tous les hommes du 8 novembre. Sa condamnation provoquera de grandes réactions, et nos Alliés eux-mêmes...

— Je sais ce que je fais.

D'Artier n'a qu'à s'incliner. D'ailleurs, Rigault, qu'il voit quelques instants après et qu'il met au courant, partage l'avis de Darlan.

— Cela nous débarrassera pour quelque temps des éléments troubles du 8 novembre, et les autres réfléchiront avant de recommencer, ajoute-t-il.

— Je ne crois pas, répond d'Artier, qui sait que Capitant, fondateur, avec Paul-Milla Virel, de la faculté de droit d'Alger, Fradin et Coste-Florent, du mouvement Combat en Afrique du Nord, est en train de faire imprimer un nouveau numéro du journal clandestin, mais se garde bien de le dire.

De retour dans son bureau, il lit le rapport secret qu'il vient de recevoir.

Ce rapport lui annonce que Robin a monté une équipe de patriotes décidés à passer à l'action en Afrique du Nord. Ils veulent saboter tout ce qui est hostile à de Gaulle et ne recevoir de directives que de ce dernier.

Avec Robin sont cités Moine et un avocat du barreau de Paris, qui semble être la cheville ouvrière du groupe.

Il plie le papier après l'avoir lu, et l'enferme dans son tiroir.

L'expédient provisoire

Darlan ne reste pas non plus inactif.

Après avoir isolé le général Giraud, l'amiral l'a mis dans son jeu. Giraud n'a du reste que des institutions militaires et il est très satisfait de se voir nommé commandant en chef des troupes de l'Empire.

L'affaire Giraud réglée, les Américains concourants, Daclon constitué, le 24 novembre 1942, le Conseil impérial dont il devient le haut-commissaire, avec comme adjoint le général Bergeon. Avec eux siègent à ce conseil le général Nogès, résident général au Maroc; Boisson, gouverneur général de l'A.O.F.; Yves Châtel, gouverneur général de l'Algérie; le général Giraud, commandant en chef.

A côté du Conseil impérial, Darlan institue une sorte de gouvernement administratif avec Jean Bégault, comme secrétaire à l'Intérieur et à la Presse, Henri d'Antier de la Vigerie, chargé de la police, et Lemoigne-Dubrenil qui s'occupera des questions économiques et extérieures.

La lutte clandestine

Le jour même où paraît dans la presse la composition du Conseil impérial, les Algériens trouvent dans leurs boîtes aux lettres un exemplaire du « Combat » clandestin qui porte le numéro 39 et la date du 23 novembre 1942.

Ceux qui l'ont rédigé n'ignorent rien des intrigues qui se nouent à Alger, et ils les dénoncent.

« Il faut un gouvernement à la France, y lit-on.

« Le débarquement des Alliés en Afrique du Nord n'a pas, ne peut pas avoir seulement pour but de protéger notre Empire contre les visées germano-italiennes. Il doit surtout permettre à l'Empire de rentrer dans la guerre pour participer à la libération de la France.

« MAIS POUR FAIRE LA GUERRE IL FAUT UN GOUVERNEMENT.

« La guerre, disait Bismarck, n'est qu'une forme

de la diplomatie. Il serait plus vrai encore de dire que la guerre est essentiellement un acte politique. Surtout la guerre moderne, la guerre totale, qui exige la mobilisation de toutes les forces matérielles et morales d'un pays. Le temps est loin où la guerre était l'affaire des militaires... et s'imposait de charges aux populations que dans la mesure où celles-ci se trouvaient sur le théâtre des opérations.

Quel est donc l'ennemi ?

« On prête au préfet de Constantine ce mot burlesque et qui mérite de passer à l'histoire. A un de ses subordonnés qui lui demandait au téléphone, pendant les journées confuses qui suivirent le débarquement anglo-américain : « Quel est donc l'ennemi ? », il aurait répondu, après quelques secondes de réflexion : « Cette question ne regarde pas les civils ! » Avec naïf de la part de ce général-préfet, qui trahit son égale ignorance des affaires civiles et des affaires militaires.

« Il est plus grave que cette même erreur ait été commise par le général Giraud, lorsque, au lendemain du 8 novembre, il refusa le pouvoir civil des mains de ceux qui, pendant la nuit avaient conquis pour lui tous les leviers de commande de l'Algérie. Il semble que le grand soldat auquel se trouvait ainsi confié le destin de la France, ait reculé devant des responsabilités du gouvernement. Sa proclamation ne s'adressait qu'à l'armée. Reprendre le combat, c'était sans doute, dans son esprit, reprendre son commandement militaire. Il ne lui venait pas à la pensée que ce pût être aussi s'emparer du pouvoir.

« Ainsi, par sa défaillance, le pouvoir resta vacant

et retombe dans les mains de ceux à qui il fallait précisément l'arracher. »

L'armée doit être digne de nos traditions

« Combat » poursuit :

« Un gouvernement est nécessaire d'abord pour refondre l'armée. Tous les défauts qu'on a pu reprocher à l'armée de 1910 risquent de se trouver multipliés dans l'armée de 1942 après deux ans d'armistice et de régime de Vichy. L'armée d'Afrique peut relever une armée digne de nos traditions, mais c'est à condition qu'elle reçoive non seulement des armes modernes, mais encore de nouveaux chefs, plus jeunes : plus aptes à la conduire sur les chemins de la guerre actuelle, et, surtout qu'elle retrouve son âme légendaire. Or, l'histoire enseigne que l'armée ne peut pas se réformer elle-même. Seul le pouvoir politique peut vaincre son inertie et mener à bien une telle entreprise. »

« La nécessité d'un gouvernement se fera sentir encore pour la mobilisation économique et morale. C'est Clemenceau, autant que Foch, qui a gagné la guerre de 1918. La France de 1942 ne surmontera pas sa défaite sans trouver un nouveau Clemenceau. »

« Il faut enfin un gouvernement pour représenter la France devant ses alliés, régler les conditions de leur collaboration, défendre sa souveraineté et préparer l'œuvre diplomatique des traités de paix. La France en reprenant sa place dans la guerre, acquiert de nouveaux droits et nouveaux devoirs. Il n'est pas possible qu'elle reste en tutelle. Elle doit parler, traiter, agir elle-même. Il lui faut donc un gouvernement. »

Janus à double visage

« Ce gouvernement, quel peut-il être ? »

« Les cyniques essaient de nous persuader que ce doit être le gouvernement de Vichy ou son émulation. »

« Malgré le dégoût que nous ressentons pour une telle manœuvre, nous prendrons sur nous d'examiner les arguments qui sont mis en avant, afin de les réfuter comme s'ils pouvaient avoir quelques valeurs. »

De cette réfutation, soulignons ces phrases :

« Peut-on, du moins, comme le fait l'amiral Darlan, se référer à sa pensée secrète ? Peut-on faire du maréchal Pétain une sorte de Janus à double visage, dont l'un grimacerait l'ordre de tirer sur les Alliés, cependant que l'autre laisserait à ses fidèles le soin de déchiffrer dans son silence l'ordre de reprendre la lutte interrompue en 1940 ? Sans doute, « l'idolâtrie » du maréchal, calquée sur celle du Führer ou... du Duce, a-t-elle éveillée l'idée du Dieu-Pétain, mais nul n'aurait pu soupçonner que cette nouvelle théologie pût nous conduire un jour à constater un tel schisme dans cette religion ! »

« Croit-on qu'une telle scolastique puisse aboutir à autre chose que le trouble des consciences et l'énerverment des énergies ? »

« Il est trop clair, d'ailleurs, qu'elle ne sert qu'à couvrir l'ambition la plus méprisable. Quels titres, en effet, Darlan pourrait-il puiser dans sa personne ou dans ses mérites, lui, l'amiral au mouillage, qui se soit jamais sagement que dans les eaux ministérielles et dont le coup de main vient d'aboutir simultanément à l'internement de l'escadre de Tre-

lon et à la destruction de l'escadre du Maroc ? Quelle reconnaissance peut lui avoir la Nation française ? Quel mépris ne doivent pas éprouver à son égard les Alliés qu'il a trahis et injuriés, contre lesquels il donnait l'ordre de tirer le 8 novembre et devant qui il s'incline avec bassesse aujourd'hui. Déshonoré par Pétain, condamné par Roosevelt, méprisé par la France, Darlan est indigne et d'ailleurs incapable de constituer le gouvernement de la victoire. »

Clemenceau-de Gaulle

« Combat » pose cette question : « Où donc trouver ce gouvernement ? Où est le chef qui puisse en prendre la tête ? » et y répond : « A défaut de Darlan dont les jours sont comptés, à défaut de Girard qui se dérobe, sera-ce Payranton, prochainement promu au Consulat ? ou bien le comte de Paris retrouvant le trône de ses pères ? »

« Dans certains milieux, les intrigues se nouent, les ambitions poussent leur jeu, les pronostics tentent leur chance. Ces hommes de monarchie ou d'autorité nous ramènent aux plus beaux temps du parlementarisme. Bon appétit, Messieurs ! »

« D'autres songent naïvement à recourir à la loi Tréveneuc et à convoquer les Conseils généraux des trois départements algériens pour donner... un ministère à la France. »

« Mais précisément, il s'agit de la France une et indivisible. Il ne s'agit pas de l'administration de tel ou tel territoire par des préfets, des gouverneurs ou des conseils locaux. Il s'agit de rassembler l'Empire tout entier et la métropole elle-même sous un même commandement, pour faire une seule et même guerre. Il s'agit de retrouver Clemenceau. »

« Par bonheur, il existe : il s'appelle Charles de Gaulle. »

« Dès maintenant, le général de Gaulle est le chef reconnu d'une partie de notre Empire, formée des colonies qui, les premières, ont entendu l'appel de la patrie. »

« Algériens, ouvrez les yeux » et Darlan n'y voit goutte

« Combat » conclut :

« Algériens, ouvrez les yeux ! Sachez qu'il faut un chef pour conduire la France à la victoire. Comprenez que ce chef ne peut être que le général de Gaulle. Proclamez votre volonté de le voir à Alger ! »

« Combat » a entrepris de créer le « Mouvement gaulliste » qui mettra l'Algérie à l'unisson de la France. Adhérez à « Combat » ! Et vivez avec nous : Vive le général de Gaulle pour que vive la France ! »

Quand Darlan interroge son secrétaire à la police pour savoir qui a publié ce journal, d'Antier de la Vigierie répond qu'il fait procéder à une enquête sérieuse.

Darlan, d'ailleurs tout à l'euphorie de la présidence de son nouveau gouvernement, n'insiste pas outre mesure et il accepte même que le procès d'Yves Dechenalles et de ses amis, devant la cour martiale, soit remis à huitaine.

Roosevelt désavoue Darlan

Tandis que Darlan forme son ministère et s'apprête à consacrer sa trahison en devenant « l'allié fidèle » des Nations Unies sous le signe de Vichy et de

manifeste, éclate comme une bombe le discours radiodiffusé du président Roosevelt.

« Darlan, y disait-il, n'est qu'un expédient provisoire. »

Si l'ennemi n'attaque pas, du moins extérieurement, beaucoup d'importance à cela, il n'en est pas de même de ses collaborateurs du Conseil impérial.

Désarroi au Conseil impérial...

— Expédient provisoire, dit le gouverneur général Buison. Mais alors, qui nous remplacera ? Et qu'advient-il de moi ? La radio de Londres a déclaré qu'elle me considérait comme un traître et qu'elle me demanderait des comptes.

— Expédient provisoire ! songe inquiet le fâché Yves Châtel. Tout est perdu pour moi ! Qui donc, à part Darlan, passera l'éponge sur ma trahison.

Et le gouverneur général de l'Algérie voit déjà se profiler le peloton d'exécution.

— Expédient provisoire, murmure Nogahs rêveur. J'ai toujours mis sur le mauvais tableau depuis que j'ai déçu les espérances que le général de Gaulle avait mises en moi en juin 1940. J'ai fait tirer sur les Américains le 8 novembre 1942. J'ai accepté les pouvoirs de Pétain le 11 novembre. J'ai failli faire fuir le général Bédouin. Tout cela sera rappelé et alors...

— Expédient provisoire... et Girard, très surpris, se demande s'il n'a pas commis une faute en refusant d'assumer la responsabilité du débarquement. Tout va être à recommencer. Dans son entourage militaire immédiat, le colonel de L. lui montre les dangers d'un accord avec le général de Gaulle.

— Expédients provisoires ! Tiens, tiens ! disent en se concertant Lamsigne-Dubreuil et son secrétaire Rigault. Il faut aviser et rapidement.

— Expédient provisoire : vous l'avez bien entendu. Darlan n'est qu'un expédient provisoire, insiste Capitant qui se consulte avec ses amis Viard, Frélio et Henri d'Antier de la Vigerie.

— Vous voyez, triomphe ce dernier, le temps travaille pour nous.

— Ce n'est pas pour nous que nous devons agir, répond Capitant, c'est pour le général de Gaulle.

Le comte de Paris suprême espoir

A Capitant qui, avec ses amis de « Combat », est impatient d'agir, Henri d'Antier de la Vigerie conseille la prudence.

— Le moment n'est pas encore venu, dit-il, le pays est trop influencé par la propagande de Vichy.

— Le gouvernement de Darlan ne fait rien pour le désintoxiquer, au contraire, proteste Capitant.

— Vos amis ne nous aident pas non plus.

— Ils n'entendent pas jouer le rôle de dupes indifférents. Ceux qui ont participé au débarquement du 8 novembre sont encore en prison.

— Darlan a accepté le renvoi du prince de Dodeville et de ses camarades.

— Mais il n'y a pas renoncé, et vous savez bien quel sera le jugement de la cour martiale.

— Faites-moi confiance, demande d'Antier.

— Je vous l'accorderai quand vous vous serez identifié avec nous. Pour moi, ajoute Capitant, je

vous prévient que le jour du procès je me présenterai au côté de Dechenelles et je revendiquerai ma part de responsabilité. Et vous, que ferez-vous ?

— La même chose, répond Henri d'Antier. Mais on peut trouver une autre solution. Je n'adopterai cette attitude qu'à la dernière minute. D'ailleurs, je erois pouvoir vous affirmer que Dechenelles va être libéré.

Ne touchons pas aux lois raciales

— Et ses camarades ?

— C'est une autre histoire. La plupart sont juifs et Daulan reste partisan des lois raciales, surtout en Afrique du Nord. Il dit que les colons et les Arabes sont antisémites et que ce serait une faute...

— La faute, c'est de se faire une minute de plus les complices d'une telle politique. Nous ne pouvons sublier l'attitude héroïque des jeunes israéliens et la mort courageuse du lieutenant Dreyfus.

— Depuis, ajoute Fredin, des juifs tombent tous les jours sur le front de Tunisie dans les rangs du corps franc d'Afrique.

— Justement, Giraud va prendre plusieurs décisions pour que les juifs ne soient pas intégrés dans les unités combattantes. Il ne faut pas qu'après la guerre ils puissent se prévaloir de leur attitude.

Il ne lui restait plus qu'à mourir

— C'est odieux. Nous ne voulons pas y croire. Ainsi, l'incident du lieutenant Bokanowski est vrai ?

— Absolument vrai.

— Que s'est-il passé ?

— Le lieutenant Bokanowski était officier d'ordonnance du général de Merville. A la réception des instructions concernant les officiers juifs, ce dernier a dû songer à sa collaboration. Bokanowski est allé voir Giraud et lui a rappelé qu'il était le fils d'un ancien ministre et Français depuis de nombreuses générations.

— Que lui a répondu Giraud ?

— J'en veux aux juifs parce qu'ils ont applaudi à Alger au passage des troupes américaines.

Quelques jours après le lieutenant Bokanowski battant fiévreusement à l'avant-garde de ses troupes était porté disparu.

Le résultat de cette conversation est qu'il faut absolument écarter l'opinion publique. Guy Menant est chargé de trouver un imprimeur pour tirer les nouveaux numéros du « Combat » clandestin.

Gaston Lileu, conseiller général de Bordj-Bou-Amruidj, le présente à Lucien Angeli, directeur de l'imprimerie générale, qui accepte.

Le 1^{er} décembre paraît le numéro 41 qui est répandu à profusion en Algérie.

Etre digne des morts

« Ses mots d'ordre, y lit-on, sont ceux du général de Gaulle : Rendre la liberté à la France et aux Français ». On y cite des extraits des discours du général de Gaulle et d'André Philip.

Et en conclusion :

« L'œuvre de libération américaine et anglaise serait-elle accomplie ? Le cauchemar qui pèse sur le continent sera-t-il dissipé si, à la faveur d'un ne sait quel effroyable jeu, d'un ne sait quelle passi-

vidé allié, les hommes qui partent ont travaillé en peloton pour l'Allemagne étaient partout maintenus au pouvoir après la défaite nazie? Si un Quisling pouvait s'imposer encore aux Norvégiens, un colonel Beck aux Polonais, un Hacha aux Tchèques, un Stojadinovitch aux Serbes... et l'Amiral de la Flotte aux Français?

— Qui oserait le prétendre ferait se lever dans leurs tombes, de Brest à Vassovia, et de Narvik à Belgrade, les milliers de héros, les légions de martyrs qui furent livrés aux oppresseurs et aux tueurs par les collaborateurs de tous les Vichy d'Europe.

— Nous voulons que les héros et les martyrs dorment en paix. —

Cette propagande porte ses fruits. On s'en rend facilement compte en écoutant les conversations dans la rue, dans les tramways, aux terrasses des cafés. Les rapports de police que reçoit d'Astier ne sont pas moins formels.

Quant aux indigènes musulmans, on sait qu'ils rencontrent chaque jour les chefs des partis démocratiques et les représentants les plus autorisés des juifs algériens, démentant ainsi l'antisémitisme dont on veut leur faire supporter le poids.

D'autres hommes aussi ont senti le danger. Et chez un ami de Henri d'Astier, se tient une première réunion.

— Darlan est condamné. Ni Roosevelt, ni Churchill ne le reconnaîtront comme chef d'un gouvernement. Il faut dès aujourd'hui prévoir qui sera son successeur.

— Un homme est tout désigné : le général de Gaulle.

— Parlons sérieusement, proteste un officier d'or-

dreance de Bergevin, nous ne songeons pas à lui. Nous avons maintenant le moyen de le supplanter.

— Mais alors, par qui remplacer l'expédition provisoire?

Les Vichystes complotent

Dans cet appartement, sur les hauteurs du Telemly qu'habite un inspecteur des Finances, Davenne connu pour ses sentiments royalistes, règne depuis quelques jours une animation inaccoutumée. Chaque heure voit arriver de nouveaux visiteurs qui se livrent à des conciliabules mystérieux. Tous ceux qui sont liés à l'aventure Darlan se retrouvent.

— Il faut aller vite, déclare l'un d'entre eux. De jour au lendemain, l'accord peut se faire sur le général de Gaulle et nous serons tous liquidés.

— Que préconisez-vous?

— Prenons les devants. Que veulent les Anglo-Saxons ? Que nous rétablissent le régime républicain. Ils ne demandent pas autre chose.

— Justement. Et Darlan ne semble pas décidé à cela.

— Il n'est plus question de Darlan que Roosevelt a liquidé d'un mot.

— Il est toujours le maître du pays.

— Provisoirement, mon cher, provisoirement. Et il dépend du Conseil impérial.

— Et alors?

— Alors! Ce dernier n'a qu'à proclamer le rétablissement de la République. Il est habillé pour cela.

— Et rappeler Lebrun?

— Ne plaisantez pas. Les Américains veulent surtout écarter Darlan. Il faut s'adresser, pour présider le gouvernement, à une haute personnalité qui fera l'union de tous.

— Vous en connaissez une ?

— Certainement, le comte de Paris, héritier des rois de France.

République - Royale

Après quelques instants de stupéfaction, quelqu'un lance :

— La France a eu assez d'une expérience de prince-président.

— Les circonstances ne sont pas les mêmes.

— Les sentiments des Français non plus. C'est tout à l'échec, et les Alliés eux-mêmes...

— Les Alliés ne s'immisceront pas dans notre politique intérieure si nous leur donnons satisfaction sur le plan des idées.

— Vous ne parlez pas sérieusement. Le comte de Paris s'est compromis avec Vichy. Il est à Larache, au Maroc espagnol, et il vaut mieux le laisser gérer la ferme dont il s'occupe.

— Le comte de Paris n'est plus à Larache. Il est passé en terre française, et d'ailleurs messieurs, si vous le permettez, il nous exposera lui-même ses idées.

Une porte s'ouvre : le prétendant paraît

Et avant que la moindre protestation ait pu se manifester, l'inspecteur des Finances ouvre une por-

te et introduit le prétendant qui, après les salutations et les présentations d'usage, commence d'une voix monotone son premier discours-programme.

Le programme ne séduit pas tout le monde, mais les partisans du comte de Paris sont gens habiles. Il y a le petit couplet final consacré à la distribution des places et chacun des assistants se voit nanti d'un poste important dans la future république-royale. Et l'on se sépare en promettant de se retrouver rapidement après avoir entretenu de nouveaux partisans.

Pour ainsi secrète qu'ait été tenue la présence du comte de Paris, il y a des fuites. On sait par des officiers du corps-franc d'Afrique que le prétendant est arrivé avec un ordre de mission du chef-chasseurs d'Afrique, au nom d'un officier de cette formation, et qu'il est entré en Algérie en uniforme de lieutenant.

La Sûreté en avise le Commissaire à la police qui n'ignore rien du complot, mais répond que tout ceci relève de la pure fantaisie.

Darlan lui-même s'inquiète, mais on le rassure facilement. Il est déjà abandonné par ses collaborateurs qui s'entendent à le trahir. Le général Bergerot lui-même cherche à rattraper avec l'ennemi.

Quant aux autres membres du Conseil impérial, ils ont été touchés personnellement et chacun a reçu les apaisements qu'il espérait.

Voilà pour les milieux officiels. Mais les Algériens ? Mais les Musulmans ?

Il faudra jouer serré avec eux, surtout les indigènes. Ils peuvent demander tant de choses en échange de leur concours ou, tout au moins, de leur indifférence.

Ben Djelloul ne « marche » pas

Les circonstances sont favorables aux conjurés. Un des chefs les plus aimés des musulmans, le docteur Ben Djelloul, se trouve en résidence surveillée à Alger. Ses amis Ferhat Abbas, les docteurs Sakla et Lakdari, Tamsali interviennent en sa faveur. Si l'on pouvait motiver sa libération...

On dépêche un émissaire auprès du Dr Ben Djelloul qui répond :

— Je reste fidèle à la République et ne veux rien connaître de ces histoires.

On décide alors de s'adresser aux membres du Conseil impérial.

— Que leur dites-vous ? interroge le comte de Paris à celui des conjurés qui se charge de la mission.

— La tâche sera facile. Ils savent maintenant que l'expérience Darlan approche de son terme et qu'une seule planche de salut s'offre à la plupart d'entre eux, et c'est vous.

— Il faudra insister sur le danger qu'ils pourraient courir si le gouvernement passait entre les mains de de Gaulle, ajoute un autre.

— Evitez d'insister sur de Gaulle, interrompé le comte de Paris.

— D'ailleurs, ni Châtel, ni Boisson, ni Bergeret n'ont le choix. Ou ils marcheront avec nous, ou ils seront balayés.

— Pour le moins, faites état des déclarations de la radio de Londres qui les considère comme des traîtres et entend qu'ils soient jugés comme tels.

Que va faire Giraud ?

— C'est une partie gagnée d'avance de ce côté-là. Mais il y a aussi le général Giraud...

Le prétendant à un sceptre désignatif. Il fait un geste de la main et déclare :

— J'ai prévu cela. J'aurai un entretien avec lui.

— Dans ce cas, ma tâche n'en sera que plus facile.

A la même heure, à l'Hôtel Aletti, à un de ses amis, André Achilary annonce sans préambule :

— Le comte de Paris est à Alger, il se prépare quelques choses de grave.

— Est-ce que Darlan est au courant ?

— Je l'ignore. Nous avons prévenu le commissaire à la police et Rigault. Mais c'est tout ce que je puis le dire.

— Pourquoi ne l'écrites-vous pas ?

— Ce n'est pas aussi simple que tu le crois. Pour le faire, il nous faudrait l'accord de d'Astier, et nous ne l'avons pas.

— Alors, il faut prévenir nos amis et alerter l'opinion publique.

— Prévenir nos amis, c'est fait. Mais l'opinion, comment comptes-tu t'y prendre ? Est-ce que tu es bête la censure ?

— Ce n'est pas par la presse que j'espère informer les gens, je n'ai aucune illusion de ce côté. Les journaux sont et seront d'accord avec tous les hommes qui empêcheront l'arrivée du général de Gaulle.

— Et quel autre moyen ? demande Achilary.

— Il est moins efficace, mais a nos potes à lui : Radio-Trottoir. Avec quelques amis nous allons commencer à répandre le bruit, tu peux être certain que dès ce soir il sera colporté dans toute la ville.

— Tu risques gros.

— Et après ? Comment pourra-t-on reprocher de dire la vérité ?

A ce moment, la sonnerie du téléphone retentit. Le portier de l'Hôtel Aletri avertit mystérieusement Achary d'une arrivée sensationnelle. Le général d'Aslier de la Vigerie, envoyé spécial du général de Gaulle, est descendu à l'hôtel avec son officier d'ordonnance, le capitaine Poupé.

D'Aslier de la Vigerie s'informe

La première visite que reçoit dans son appartement de l'Hôtel Aletri le général d'Aslier de la Vigerie, c'est celle de son frère Henri, commissaire à la police.

Quels ont été les arguments de celui-ci, on l'ignore, mais, au résultat de la conversation, il semble que le général d'Aslier ait consenti à voir le prétendant. Cependant, ceux qu'il veut rencontrer avant tout, ce sont les représentants du gaullisme en Algérie.

René Capitant attaque

Henri d'Aslier revient l'après-midi en compagnie de René Capitant qui réussit à forcer les barrières de police de l'Aletri et met au courant le général d'Aslier de la situation en Afrique du Nord.

— Ce que l'on peut vous dire de l'Algérie ne correspond pas à la réalité, affirme le président du

groupe « Combat ». Les partisans de Darlan ne forment qu'une infime minorité, remuante, agissante, mais qui ne résiste pas à la volonté populaire.

— Elle a l'armée avec elle.

— Ce n'est pas prouvé. Beaucoup d'officiers sont gaullistes, d'autres sont républicains, et il y a tous ceux que Darlan a mécontentés en maintenant les vichystes aux postes de commandement.

— Et la population ?

— La population, comme l'armée, se passionne pour les exploits héroïques des soldats de Koenig et de Leclerc. On a beau exercer toutes les censure sur la presse, grâce à la radio, tout le monde connaît les nouvelles.

— Savez-vous exactement sur qui le général de Gaulle peut compter ici ? Pouvez-vous me le dire ?

— Certainement. Je vous remettrai dès demain un rapport détaillé et divers documents qui éclaireront complètement le général.

Capitant quitte le général d'Aslier sur cette promesse et rédige le rapport promis.

Portes closes, mais...

Malgré le lendemain, il se voit refuser l'accès de l'Hôtel Aletri. Les ordres donnés à la police sont formels : le général d'Aslier ne doit recevoir que les officiers de Darlan, ainsi en ont décidé l'amiral et son ministre de l'Intérieur Rigault.

Capitant s'en ouvre à son ami Guy Menant. Celui-ci sachant que René Menant passe facilement à l'Hôtel Aletri propose de le charger de la mission.

Capitaine accepté. Et Guy Menant, flanqué de son inséparable Gaston Lles, va trouver René Maati qu'il met au courant.

Maati ne voit que des avantages à la chose, malgré les risques qu'elle comporte. Il pourra ainsi voir le général d'Aslier et, avec l'importance que lui confère sa mission, dire tout ce qu'il pense de la situation, présenter des suggestions. Il prend le temps de la réflexion pour ne pas être pris au dépourvu par certaines questions et, quand son plan est arrêté, il va par les couloirs intérieurs de l'hôtel frapper à la porte de la chambre du général d'Aslier. Il est immédiatement reçu par le capitaine Pampel.

Que voulait ajouter René Maati au rapport de Capitaine ? De nombreuses remarques concernant la politique indigène, car il règne dans les milieux musulmans une activité multiple et inquiétante, attirer l'attention du général de Gaulle sur le problème juif, que Darlan se refuse à examiner. Mais aussi, et surtout, parler de la République... et des républicains.

Les républicains algériens

Car ceux qui se prétendent encore les chefs républicains en Algérie se sont démontés ces derniers temps. Leur inactivité du temps de Vichy leur pèse lourd. Ils ont agi au début en franc-tireurs, chacun cherchant sa voie, mais depuis il semble qu'il y ait une harmonisation.

Manuel Duclos qui deviendra plus tard président de la délégation spéciale d'Alger, président des délégations financières et délégué à l'Assemblée Con-

sultative provinciale (1) veut créer un journal républicain pour contrebalancer la propagande des quotidiens collaborationnistes. Il dépose le titre « L'Empire Libre » et demande à Lucien Angeli, ancien directeur de l'« Algérie » le seul quotidien qui se soit sabordé en juillet 1940, de lui apporter son concours. Il n'obtient aucune réponse de Darlan et s'engage au corps franc d'Afrique.

Le président du Conseil général d'Alger, M. André Froger a d'autres ambitions. L'heure de la fidélité à Pétain est passée et Darlan ne représente rien. Il faut demander le retour à la République. C'est le thème des conversations qui se déroulent dans son appartement de la rue Michelet.

— Mallarmé (2) m'affirme déclare M. Paul Baccin, député d'Oran qui est un des plus actifs du groupe, que notre position est très forte. En demandant le retour à la légalité républicaine, nous aurons le pays avec nous. Alors, on appliquera la loi Tréveneuc.

— Et comme il n'y a que les trois départements algériens de libérés, ajoute M. Froger, c'est nous qui formerons le parlement de la France.

— En fait, oui. Mais il y a effectivement ici quelques parlementaires et conseillers généraux des départements de la métropole qui se sont repliés en Algérie, il faudra les intégrer.

— Excellente idée. Voyons, connaissez-vous quelques noms ?

— Alex Biscaron, vice-président du Conseil municipal de Paris, dit l'un d'eux.

(1) M. Manuel Duclos a trouvé la mort il y a quelques mois dans un accident d'aviation.

(2) André Mallarmé, député d'Alger, membre du Conseil national de Pétain.

— Mon collègue du Parlement Clément-Tonnare, indique Sourin, et Georges Weill, de Strasbourg.

— Et les députés communistes qui sont inter-
nés à Maison-Carrée, questionne (un convive) ? Ce
qui provoque un léger froid.

Où l'on parle des députés communistes

Car on les avait oubliés, ces 27 parlementaires qui
sont en prison depuis 3 ans. Il y a des députés et
non des moindres, Florimond Rosta, Waldeck-
Rochet, Ed. Fajon, Georges Lévy, Demutola, Am-
broise Croizat, Midel.

Sourin tranche la question d'un geste large et
Frager conclut : « Pour eux... on verra... »

— Une fois le Parlement organisé, poursuit Fra-
ger, il faudra un gouvernement.

— J'y songe, dit Sourin. Flanlin, apparemment
en bons termes avec Darlan, pourrait le présider.
Vous, Frager, vous pourriez être au ravitaillement.

— J'aimerais mieux autre chose. Et vous Sourin,
que prévoyez-vous pour vous ?

— J'ai été vice-président de la Commission des
Colonies à la Chambre, je me contenterais des Colo-
nies. Il faut aussi pour nos amis algériens, trois ou
quatre autres portefeuilles.

— Si nous établissions une liste, propose un autre
convive, qui n'a pas beaucoup parlé malgré la
grande envie qu'il en a.

Frager va chercher une feuille de papier. On se
met au travail. Chacun des convives lance le nom
d'un de ses amis. On se demande si ces gens «
prennent vraiment au sérieux ou s'ils jouent « aux
petits papiers ».

A ce moment, quelqu'un demande :

— Et que faites-vous du comte de Paris ?

— Pourquoi ?

— C'est qu'il est à Alger et qu'il prépare lui
aussi quelque chose.

— Pas possible, s'étonnent les convives.

Et cet autre de sourire, car il ne peut ignorer lui,
que tous ceux qui sont là ont vu le prétendant. Et
il pense à autre chose pendant que ses amis con-
tinuent à fabriquer un gouvernement fantôme.

Le P.S.F. pour Pétain

Le Parti social français réapparaît et lance un
appel que la presse reproduit avec complaisance le
5 décembre 1942.

« Dans les heures ébranlantes que vivent tous les
Français, nombreux d'entre eux, sur la terre d'Afri-
que, ont connu ces jours derniers, un douloureux
problème de conscience. Nulle hésitation, nulle séli-
cienne ne sont permises. Nul n'a le droit de penser
que la fidélité au Maréchal n'est pas le souci es-
sentiel de tous les chefs civils et militaires qui,
l'honneur intact, se sont rangés aux ordres de l'am-
iral Darlan.

« L'amiral de la Flotte est, dans la France impé-
riale, le mandataire constitutionnel du chef de l'Etat
empêché. Tel est le fait de droit prévu par la sa-
gesse du Maréchal dont le dernier acte a été une
protestation solennelle contre l'occupation par l'Al-
lemagne et l'Italie de la France meurtrie.

« Mais, plus encore, l'amiral Darlan, parmi nous
à l'heure du destin, est le dépositaire de la pensée

du vainqueur de Verdun. Quarante millions de Français, deux cent mille prisonniers, attendent de leurs frères d'Empire leur libération par la victoire. Le flambeau est entre nos mains.

« Un grand soldat, à la carrière prestigieuse, le général Giroud, va conduire la glorieuse armée d'Afrique. Adhésion sans réserve, discipline totale aux ordres de l'amiral Darlan, tel est le clair devoir. Aux côtés de nos compagnons d'armes retrouvés dans l'esprit de novembre 1908, la devise est de vaincre ou mourir.

« Vive le maréchal Pétain ! Vive l'amiral Darlan ! Vive la France !

« Signé : la commission exécutive du P.S.F. en Afrique du Nord : Christian Boreman, président ; Marcel Gatinet, colonel Debay, docteur Minguet, capitaine Richard, Joseph Ribes, Marcel Sacrochi, André Bonhomme, membres. (1)

Le général d'Astier est réformé

Moatti vient donc confirmer et commenter le rapport de René Capitant remis au général d'Astier de la Vigerie, représentant à Alger du général de Gaulle.

Moatti, au cours de l'entretien qu'il a, cet après-midi 24 décembre, avec le général et le capitaine Poupell, fait le point.

— Voici, dit-il, comment les faits se présentent.

« Le général Giroud s'est laissé manœuvrer par Darlan et a pratiquement disparu de la scène politique.

« Les gaullistes se séparent en deux tendances :

(1) Christian Boreman vient d'être élu conseiller général d'Alger en faisant valoir ses titres de résident, et M. Gatinet, député d'Oran.

l'une, menée par le professeur Capitant, groupe les partisans d'une résistance à outrance à l'œuvre de l'amiral Darlan et se refuse à tout contact d'aucune sorte avec lui et ses services.

« L'autre tendance, dirigée par Henri d'Astier de la Vigerie, votre frère, tout en se déclarant publiquement hostile à la politique de l'amiral, prétend que, par réalisme politique, il faut surveiller « cette maison » du « dedans ».

D'abord la guerre

— Ils sont tous pour la lutte contre l'Allemagne, mais là aussi deux opinions se manifestent, répond Moatti.

« La première, qui accepte pour définitive la décision du président Roosevelt de ne rien changer en Afrique du Nord tant que la campagne de Tunisie se poursuivra, fait une active propagande en faveur du Corps franc d'Afrique, pour grouper derrière le général de Montaubert et le colonel Flipo tous les volontaires désireux de reprendre les armes contre l'Allemagne.

De Gaulle nécessaire à l'effort de guerre

« D'autres prétendent que tant que le général de Gaulle ne sera pas appelé à diriger les affaires, on ne trouvera dans la population algérienne aucun enthousiasme pour mener le combat. Ils veulent donc regrouper tous les gaullistes, en vue d'imposer au besoin par la force l'arrivée du général de Gaulle à Alger. »

— Je vois bien les difficultés que nos amis doivent vaincre, dit le général d'Astier de la Vigerie.

— Ce n'est pas tout, poursuit René Moulti. Nous vivons une période où toutes les entreprises, même les plus folles, peuvent tenter les ennemis de la République, et les Américains ont déjà suffisamment démontré leur incapacité à comprendre nos problèmes politiques, pour ne pas appréhender le pire.

— N'êtes-vous pas trop pessimiste à votre tour ?

— Non.

Et Moulti raconte l'histoire de Duchesneaux et de ses amis qui sont toujours en prison et que Darlan veut défaire en cour martiale.

— D'ailleurs, dit Moulti en concluant, nos amis qui sont aux postes directeurs dans la police pourront vous renseigner utilement.

— Pourrais-je les voir ?

— Je ferai l'impossible, dit René Moulti.

M. Temple fait du zèle

Et, en effet, dans la nuit du 7 au 8 novembre, au nez et à la barbe des policiers, il introduit jusque chez le général d'Astier de la Vigerie le commissaire central Bringuet et André Achary, les deux meneurs du jeu de la police.

Dans l'escalier dérobé par lequel ils passent, ils croisent M. Louis Périllier, secrétaire général à la Préfecture — aujourd'hui préfet d'Alger — et son chef de cabinet Rousseau, qui sont venus eux aussi se mettre aux ordres du représentant du général de Gaulle.

M. Temple, alors préfet, a eu vent de cette entrevue et, par mesure disciplinaire, il fait partie im-

mediatement sur le front du Ténés à ses deux collaborateurs. Quelques jours après, le jeune Rousseau devait y trouver une mort glorieuse.

Le général d'Astier décide

Possédant tous les éléments d'information, le général d'Astier de la Vigerie, en vertu des pouvoirs qu'il détient du général de Gaulle, décide, dans l'intérêt de l'union de la Résistance, que l'autorité sera exercée par un comité de trois : « René Capitant, Henri d'Astier de la Vigerie, Louis Joxe. »

Le général d'Astier de la Vigerie insiste : « Aucune décision intéressant l'avenir du gaullisme, en Algérie, ne peut être prise individuellement. Cela dépend du comité des trois. »

— Et pour l'action militaire ?

— Je suis d'accord pour que les chefs gaullistes décident partir immédiatement sur le front soient laissés libres de leurs actes.

Le lendemain, le Corps franc d'Afrique enregistre plusieurs engagements.

L'arbitrage du général d'Astier est discuté ; cependant, tous finissent par l'admettre. Les gaullistes se rendent compte que la guerre commande.

Le prétendant inquiet Darlan

Ce 24 décembre 1942, Alger se prépare à fêter le premier réveillon de la Libération. Les soldats français, anglais, américains, assaillent les pâtisseries et les boutiques de spiritueux. Le prix de la « Mousse d'Islam », cet ovate de champagne, le seul qu'on trouve encore, a doublé entre 8 heures et 11 heures du matin.

Pendant ce temps, l'activité politique ne chôme pas. Le général Giraud est en inspection, bien décidé à se consacrer uniquement au commandement militaire. De celui-là, Darlan n'a plus rien à entendre. Reste le comte de Paris.

— Je tiens absolument à être renseigné sur les agissements du prétendant, insiste-t-il à nouveau auprès de son secrétaire à l'Intérieur.

— D'Astier le fait surveiller de près, répond Rigault.

— A quoi rimont tous ces conciliabules ? Il faut y mettre un terme, ponctue Darlan.

Et à Bergeret, il ajoute :

— D'ailleurs, vous avez suffisamment de renseignements à ce sujet pour agir. J'ai déjà assez de soucis avec les gaullistes pour ne pas avoir à m'occuper de cela. Je vous en reparlerai cet après-midi, à mon retour au Palais d'Est.

Sur ces mots, Darlan quitte le palais de Mustapha Supérieur avec son officier d'ordonnance.

L'exécution de Darlan

A 16 heures, au quartier général des gaullistes retentit une sonnerie de téléphone.

— Allo, il faut absolument alerter Capitant, dit la voix.

— Vous savez bien qu'on ne peut le toucher. Depuis que Darlan a voulu le faire mettre en résidence surveillée, il se cache.

— Vous ne me feriez pas croire que vous ne pouvez pas le joindre. C'est très important.

— Dites toujours, on essayera.

— Darlan vient d'être assassiné.

— L'amiral ?

— Oui, l'amiral.

— Qui a eu le courage d'en tel geste ?

— Un jeune homme de vingt ans.

— On sait qui il est ?

— Oui, mais ne l'écrivez pas. Il s'appelle Fernand Bonnier de la Chapelle.

« Mon fils n'a pas agi seul »

Le 23 décembre au matin, les journaux d'Algérie publient un placard encadré de noir. C'est une proclamation du général vichyssois Bergeret, adjoint de l'amiral vichyssois Darlan :

« L'amiral Darlan, y est-il dit notamment, vient de tomber à son poste, victime de ceux qui ne lui pardonnaient pas d'avoir répondu aux vœux du peuple français en reprenant aux côtés des Alliés le combat contre l'Allemagne. »

Ces deux hommes qui ont collaboré pendant plus de deux ans avec les nazis ne manquent pas d'audace.

« Ainsi entend-on dans les rues, c'est un agent de l'Allemagne qui a abattu Darlan ? »

« — Comment pouvez-vous croire à cette fable. Le meurtrier a été identifié et on connaissait ses sentiments, dit un des militants de « Combat » à un de ceux qui colportent inconsciemment ce message. »

Et c'est sur Fernand Bonnier de la Chapelle, les mille et un récits plus ou moins fantaisistes où toute

l'imagination de « radio-trottoir », bien connue des Algérois, se donne libre cours.

Au P.C. gailliste on est plus au courant, et un militant fait le récit du drame.

Deux coups de feu à bout portant

— Fernand Bonnier de la Chapelle s'est présenté sous une fausse identité au Palais d'Été et a demandé à voir l'amiral Daclan. Il ne l'a pas trouvé le matin, mais vers 14 h. 45, celui-ci est arrivé avec son officier d'ordonnance, le commandant Houmeau. L'amiral donne des instructions pour qu'on l'avertisse de l'arrivée d'un visiteur avec qui il a rendez-vous à trois heures et se dirige vers son cabinet, tandis que le commandant Houmeau regagne son bureau.

Bonnier de la Chapelle l'a vu de la salle d'attente où il se trouve. Il sort son revolver, enlève le cran d'arrêt. Deux coups de feu à bout portant. Daclan s'affaisse. Le commandant Houmeau est accouru au bruit. Il veut protéger son chef, et le jeune Bonnier tire encore. L'officier d'ordonnance est atteint à son tour de deux balles avant que surgissent les officiers et soldats alertés par les détonations. Fernand Bonnier de la Chapelle n'a plus de réactions, il se laisse arrêter.

— C'est le complot monarchiste, dit un ami à André Achary.

— On ne peut rien affirmer.

— Pourtant Bonnier n'a pas agi seul. On prétend qu'il est arrivé au Palais d'Été dans une auto noire, avec deux ou trois amis qui l'ont laissé devant la porte.

— Ce n'est pas prouvé. Et, de toute façon cela ne voudrait rien dire.

— Fernand Bonnier a dû faire des déclarations, des aveux ?

— Il affirme qu'il a agi seul, et qu'il a voulu abattre Daclan qui jouait le double jeu.

Un jeune homme plein de feu

— Écoute, Achary. Je connais Fernand Bonnier de la Chapelle. Il était de la faculté de droit avec mon fils. C'était un jeune homme plein de feu, courageux, et il n'a jamais caché ses sentiments gaillistes.

— Bonnier a participé au coup du 8 novembre. Il était depuis au commando du cap Matifou. Tu connais toi-même l'atmosphère politique de ce corps créé en marge de l'armée.

— Je ne mésestime pas la force de ses arguments, mais on ne peut rien dire encore. Si on nous laisse faire, nous établirons la lumière sur toute cette affaire. C'est indispensable.

— C'est indispensable, en effet, mais vous laissez-vous faire ?

— En tout cas, Bonnier a fait choix d'un avocat qui mettra tout en jeu pour le défendre.

— Je connais M^r Sangrotti. C'est, d'ailleurs, un ami de son père. Dans quel état doit se trouver celui-ci ?

— Eugène Bonnier de la Chapelle, rédacteur à la « Dépêche Algérienne », a appris la terrible nouvelle et il en a d'abord été atterré. Mais il n'est pas de ces esprits faibles qui se laissent longtemps abattre, il

a risqué sa vie et son premier rifle a été pour déclarer :

— Mon fils n'a pas agi tout seul.

Le calvaire d'un père

Pour tout le monde c'est sûr, aujourd'hui 25 décembre, à Alger, sauf pour ce père qui ne sait rien d'autre que ce qu'on lui a dit : « Votre fils a tué l'amiral Dardan ». Sa décision est prise. Il va voir le général Bergeret. Ce qu'il dit à l'adjoint de Dardan est simple. C'est le langage d'un père.

— Je suis sûr que mon fils n'a été qu'un instrument de ce drame. J'ai le droit de connaître les coupables.

— Votre fils affirme avoir agi seul.

— Il ne dit pas la vérité. Il peut la cacher à tout le monde, mais pas à moi, son père. Laissez-moi le voir et je vous promets qu'il me dira tout.

A cette supplique qu'Eugène Bonnier de la Chapelle répète incessamment le général Bergeret ne répond rien.

Et le père du justicier compose ce que signifie ce silence.

— Alors, mon fils est condamné. Mais vous ne pouvez pas laisser exécuter un jeune homme qui a tout l'avenir devant lui. S'il vous faut une victime, que ce soit moi. Je vous offre ma vie, en échange de la sienne.

Et toujours le même silence.

— Une dernière prière. Si mon fils doit être fusillé, accordez-moi l'honneur de mourir à côté de lui. Il n'est pas majeur. Je suis responsable de ses actes, je payerai avec lui.

Tout ce que Eugène Bonnier de la Chapelle obtient de Bergeret, c'est que rien ne sera fait avant qu'il ait vu son fils.

Quelques heures après, Fernand Bonnier de la Chapelle comparait devant le tribunal militaire. A part ses juges, il n'avait eu d'entretien qu'avec deux hommes, son avocat, M^r Sansonetti, et son confesseur, l'abbé Caillier.

Le procès commence à peine que Fernand Bonnier de la Chapelle dit à ses juges, avec un mâle courage :

« J'ai fait mon devoir... »

« Je ne demande rien, je ne regrette rien. J'ai avec mes camarades, dans la métropole et ici, résisté aux Allemands et à leurs complices, les collaborateurs, que je méprise plus que nos ennemis. Notre mouvement est fier. Il était intolérable et contraire aux intérêts de la France qu'un traître, qui a fait trapper, arrêter, exécuter mes amis gaillards, annexe au profit de ses seules ambitions notre sacrifice.

« Pour l'unité de la France, j'ai fait mon devoir. »

Tandis que le jeune héros se défend en accusant, Achary retrouve son ami Schabat. Son visage est défilé.

— On va exécuter Bonnier de la Chapelle, dit-il.

— Comment le sais-tu, le jugement n'est pas encore rendu ?

— On a déjà donné l'ordre de préparer le cercueil et le peloton d'exécution est commandé.

— Ce n'est pas possible ! s'exclame Schabat. Son procès commence à peine.

« Pas Bergeret il a du sang sur les mains... »

Possible ou non Fernand Bonnier de la Chapelle est condamné à mort par celle. Il est exécuté le 26 décembre au petit jour. Son père ne l'a pas vu et ignore encore l'exécution. Après avoir trahi son père, Bergeret trahit la promesse faite à un père.

A la terrasse de l'hôtel Alcot, tels amis à l'heure de l'apéritif, on suppose les chances des candidats à la succession de Darlan, sur le Conseil impérial, convoqué d'urgence, vient de se réunir.

Le nom qui semble l'emporter, aux yeux de l'opinion du moins, est celui de Nogué.

Quelqu'un dit :

— Je crois plutôt que c'est Bergeret qui sera désigné.

Et un militant socialiste, qui passe à ce moment là, déclare :

— Ah non pas Bergeret, il a du sang sur les mains.

— Il ne se doutait pas, lui qui venait de signer son engagement au corps-d'élite, combien cette phrase allait lui coûter cher.

Le général Giraud devient proconsul

Le 26 décembre, les membres du Conseil impérial institué par Darlan arrivent pour assister aux obsèques de l'amiral et lui désigner son successeur.

Bolsone vient de Dakar, toujours arrogant, plus sûr de lui que jamais. Officiellement, il a un candidat : Nogué. Mais, n'est-il pas touché par les amis du comte de Paris ? Darlan, l'expédition provisoire, n'est plus, c'est le moment de faire attention.

Le prétendant tient conseil

On s'agit chemin du Témaly à l'état-major du prétendant au telon qui, pour le moment, affirme qu'il se contente d'une présidence républicaine.

— C'est Nogué qu'il faut mettre avant tout dans notre jeu, car il est celui qui a le plus de chances d'être désigné si vous n'agissez pas immédiatement, dit de Bois Yvon au comte de Paris.

— Je suis entièrement d'accord, mais je pensais qu'il m'était déjà acquis.

— Il a été travaillé d'un autre côté, et il est ambitieux. N'oubliez pas qu'il est le gendre de Delcassé et qu'il connaît les roueries parlementaires. Pour le décider il faut lui offrir un grand poste. La première étape, par exemple.

— Et Giraud ? questionne Derrien.

— Oh ! Giraud, répond le comte de Paris, je n'ai jamais vu un général aussi... Seulement, je songe à de Gaulle. Je veux avoir son appel et c'est à lui que j'offrirai cette étape.

Le comte de Paris ne doute de rien...

— Alors, vous n'aurez pas Nogué. Soudainement que s'il a flanché en juin 1940, c'est parce qu'il n'a pas voulu, lui général de corps d'armée, se placer sous les ordres d'un jeune général de brigade.

— Et sans Nogué...

Car, pour tout le monde, à Alger, c'est le général Nogué qui est le grand favori de cette course au pouvoir. Seuls les initiés craignent la désignation du comte de Paris. Plus question de Bergeret. Quant à Giraud qui vient de rentrer de son inspection, nul n'y songe.

Où tout au moins, on le croit. C'est qu'on ignore encore que les monarchistes, s'ils du succès de leur candidat, prétendant avoir l'appui de Nogala, Baisson, Châtel — car il est là aussi, lui — ont fait prévenir le représentant de Roosevelt à Alger, M. Murphy.

Celui-ci a télégraphié à son chef et la réponse est attendue par tous les conjurés avec impatience.

Nouvelles contradictoires

Et pendant que le Conseil impérial se réunit, les nouvelles les plus contradictoires se répandent.

— C'est Nogala qui va être élu, télégraphie un ami au P. C. gaulliste. Dites à Capitaine de continuer à se cacher, car Bergeret restera tout-puissant. Il veut le faire interner. D'ailleurs, il ne sera pas le seul arrêté.

— De qui tenez-vous ces renseignements ?

— Pour Nogala, je ne peux rien vous dire, mais pour le reste, c'est d'un ami qui est au Palais d'Été. On intrigue beaucoup dans l'entourage de Rigault pour qu'on l'inculpe nos amis dans l'assassinat de Darlan.

— C'est une sinistre plaisanterie. Ils n'y sont pour rien. D'ailleurs d'Antier ne laisserait pas faire.

— A-t-il empêché l'arrestation de Dubouche ?

— Ce n'est pas la même chose.

— Non. C'est plus grave. On tourne activement autour de M. Murphy et on veut lui faire croire qu'un complot a été aussi dirigé contre lui.

— Mais ce sont des histoires à dormir debout.

— Je souhaite que Murphy pense comme vous.

mais moi aussi ne le croit pas. Écoutez-moi, prévenez les autres qu'ils disparaissent quelques jours.

— Je les tiendrai au courant de votre coup de téléphone.

Déception, chemin de Telemly

On apprend, quelques instants après, l'élection de Girard qui devient haut commandant civil et militaire.

Qu'a-t-il bien pu se passer ? Chemin de Telemly en arrive le compte de Paris.

— Votre élection était assurée. Il y aurait peut-être eu une abstention et une voix contre, et encore...

— Girard a été élu à l'unanimité cependant.

— Il ne pouvait pas en être autrement. Tout était pourtant si bien réglé. Nogala élu pour la forme désignait l'offre et vous étiez alors désigné. Malheureusement, la réponse de Roosevelt est arrivée avant la fin de la réunion. Elle était formelle : « Nous avons traité avec le général Girard, nous ne voulons reconnaître que le général Girard ». Eisenhower a fortement appuyé cette candidature.

— Mais Girard n'en voulait pas.

— Il a bien accepté.

— Et la majorité qui devait se composer sur mon nom ?

— Elle l'aurait fait en toute autre éventualité, mais devant l'ultimatum de Roosevelt, ni Nogala, ni Baisson ne pouvaient bouger. Ils ont tous deux passé des conventions avec les Américains. En rompant avec ces derniers, ils perdaient leurs dernières garanties.

— Et moi, je perds mon rôle.

Giraud est indiscret

— Et malheureusement, nous général, qu'allez-vous faire ?

C'est le général Herguez qui interroge Giraud, le 27 décembre. Mais Giraud, pas plus que Boulanger, ne sait exactement ce qu'il veut. Ou plutôt il délire d'abord sans objet, évaluer la situation, s'interpréter de son nouveau rôle.

Le général Herguez ne fait pas tant :

— Il y a un ordre de départ qui peut devenir grave. Elzer c'est Durtan. Durtan, ce sera le tour de M. Murphy, du général Giraud. Il faut aller.

— Je voudrais d'abord me renseigner davantage. Mais les rapports sont là, avec les preuves. Par exemple la liste des coupables, vous vous rendez compte immédiatement.

Le premier nom que dit Giraud, c'est justement celui d'Alborel, l'homme qui, en son nom, a lu, à la radio, sa proclamation du 8 novembre.

— Ce n'est pas possible, dit-il en refermant le papier.

Les généraux Herguez ne s'avouent pas vaincus. Il revient à la charge l'après-midi et le lendemain. Il veut à tout prix faire passer la responsabilité de l'écoulement de Durtan sur certains généraux, et en même temps persuader M. Murphy qu'il lui saute la robe.

Quel a été l'argument couramment ? Indivisible l'œuvre gauloise ? Ne rester au droit à la reconnaissance.

Les lettres de cachet

Le 29 décembre 1942, à 6 heures du soir, la com-

mande des gardes mobiles, située au Tageron, connaît une situation insupportable. Le colonel lui-même dirige les opérations et distribue les consignes. Les unités sont affectées des officiers et des gardes mobiles vers Alger. La première prend la direction de la rue Michelet, la seconde la rue Bab-Arroun, une autre se dirige vers l'hôtel Alcazar.

Dans la mesure qu'il coupe à la maison des liaisons, on voit différents plans de ces troupes, P. P. R., S.O.T., etc., le commissaire André Achary reçoit un coup de téléphone.

— Allo, commissaire Achary ? Ici l'officier de service du 19^e corps d'armée. Le chef d'état-major décide vous voir de toute urgence, et vous demande de venir place Duguesne.

— Je n'ai rien à faire avec le chef d'état-major. Il s'agit d'une affaire de service, qu'il s'adresse à l'officier de la sécurité militaire qui se trouve just-

ement au 19^e corps.

— Non, c'est vous qu'il veut entendre de quelques choses d'importantes et d'urgents.

« Quelques heures après, dans la cour des gardes-mottes de Meaux-Carte, dix hommes se retrou-

Mr. Hargrave is not here & consequently it is
not yet possible to make any further out-look.

A n° 2 de la rue Bartholin se ti habite M. Béranger, ex-commissaire central, tiré par Vichy, et qui fut un des chefs du mouvement de troupe dans la chambre en compagnie de sa femme. Ils entendent sur leur palier un bruit infernal. Ils se dirigent vers la porte et en alignant les barres du couloir aperçoivent des cranes de menages qui passent au travers de la porte d'entrée qu'ils tiennent d'un doigt, et par l'ouverture apparaissent un capitaine et des gendarmes, dont l'un tient une mitrailleuse.

L'arrestation de M. Brignard et de quelques autres

Il n'aurait aucun rapport et est gâté à l'identifiant d'op. en effet, on le retrouve à la caverne des Gardes moines.

— Je ne suis pas arabe, portugais, anglais, mais je coordonne toutes les actions de ce continent, les ligues de l'industrie que vous portez.

— So there you, Order de l'autorité militaire.

non porte-cartes dans sa poche que deux hommes

— C'est bon, j'arrête.

— Une figure malicieuse se levait, le professeur Brandt regardait à ses côtés en silence.

prophète de Capetville, dit l'abbé Albert, com-
mencer par Alger, quand 25 gardes ont fermé
la maison. Il m'est donné l'ordre de les suivre.

for further important comment the next two articles.

Les autres auteurs donnent l'invitation, l'adresse et des renseignements sur la destination de la carte de visite.

— J'ai faim, dit Anthony.
— Moi aussi, ajoute M. Moncrieff.

commentaire manuscrit d'Alger, qui a pu être enlevé par nous, l'ayant été également qu'il ne peut servir que comme de nos livres, j'en ai pu enlever un ou deux autres.

— In your last article on communitarianism, you wrote, "I have no room, Mr. Justice Brandeis, except, indeed, no room at all."

— Tout de suite, sans ces autres bagades sur
nos robes et nos épaules des matras.

Directeur de la Revue générale et j'ai tout de même eu l'honneur, moi aussi, d'être accablé par toutes sortes de...

— *Ch. des transports, Grand Alcazar. On peut*
till au moyen d'un défilé de la main.

qui sont de la police et à qui l'on a donné des me-

Tout est parti au coup du 9 novembre et se poursuivra jusqu'au 10 décembre.

Aboulier, grand mutilé de la guerre 1914-1918, raconte :

— J'étais au lit un peu souffrant lorsqu'on a sonné. Il n'y avait que mes petits enfants et moi. Dès qu'ils ont ouvert, les gardes mobiles m'ont intimé l'ordre de les suivre sans me laisser le temps de changer de vêtements.

— Moi, ils m'ont en outre, déclare Jacques Brunel, J'étais chez mes parents à la Beccardan. Un officier m'a demandé de l'accompagner chez le commandant de la place d'Alger... et je suis arrivé ici.

— M. Mascarelli et moi, dit M. Esquerre, nous avons été cinq-cinq séparément chez un haut fonctionnaire du Haut Commissariat. Arrivés dans l'antichambre, nous avons été accueillis par les gardes mobiles. Ceux-ci nous ont amenés jusqu'ici en camionnette.

— Nous bavardions, ajoute José Aboulier, avec Pierre Alexandre et Karssenty, lorsque, arrivés devant chez nous, 20, rue Michélet, nous avons été appréhendés, Alexandre et moi, par les gardes. Si Karssenty a de la présence d'esprit, il a dû nous suivre.

On m'a tiré du lit

André Tassin a été arrêté dans des conditions à peu près semblables.

— J'étais aussi au lit, malade, déclare le Dr Fernand Morali, quand nous avons entendu un coup de sonnette. Ma femme a demandé ce qu'on désirait sans ouvrir la porte. On lui a dit qu'un soldat allié était gravement blessé et qu'on l'avait mené chez le docteur. A peine la porte ouverte j'étais arrêté.

— C'est à l'hôtel Aletti qu'en est venu me cher

cher, dit M. Evile Mostti. J'ai tenté de écrire vu que l'officier était d'ici de ne pas trouver mon fils René. Il m'a demandé de le suivre dans une voiture. Je lui ai demandé en vertu de quel droit, et il m'a déclaré : « Je vous donne ma parole d'honneur que j'ai un ordre d'arrestation régulier. Je vous demande de me suivre pour éviter un rassemblement dans le hall de l'hôtel. Je suis descendu avec lui, et dans la voiture il m'a montré un ordre signé du général Berget. »

— Il paraît que nous sommes trois en tout.

— Pour le moment, ils n'en ont arrêté que dix.

— Oh, on peut deviner qui sont les autres, ricane Achary. Il y a René Mostti.

— Probablement mon père, dit Pierre Alexandre.

— Et Capitant.

— Celui-là, s'ils le trouvent, ils seront fiers.

Ce n'est que quelques heures plus tard que les gardes trouvent René Mostti et M. Alexandre.

Dix les dix premiers « inculpés » sont en route pour Laghouat et une voiture spéciale les emmène, à toute allure. Elle sera arrêtée à Blida par les Américains à qui on a signalé que des « patriotes » ont été enlevés par la cinquième colonne. Mais des ordres venus d'Alger les font remettre entre les mains des gardes mobiles.

Dès le 30 décembre, Alger connaît cette nouvelle qui irrite tous les républicains et les gauchistes.

Géhenne à Bernard Karssenty et à l'incident de Blida, on sait où sont les « conjurés ». Mais on se demande sous quelle inculpation on a pu les arrêter et qui les a fait arrêter.

— Le Dr Léon Schabat, médecin des hôpitaux d'Al-

André Tassin

ger, exige des explications, menace. Il revient avec cette explication effarante : « Ces hommes ont formé un complot gaulliste. Ils ont trahi dans l'assassinat de Darlan et ont voulu attenter à la vie de M. Murphy ».

— C'est inconcevable, dit-il, après avoir répété ces propos. Il faut alerter l'opinion publique. Il faut joindre Giraud. Il ne peut pas laisser emprisonner les hommes à qui il doit d'occuper le poste qu'il a.

Mais si le général Giraud a fixé l'ordre de ses réceptions du 1^{er} janvier, il a omis de réserver un tour aux hommes du 8 novembre, à l'exception de Lemaigre-Dubreuil et Rigault qui prennent de plus en plus une place importante.

« Je veux maintenir l'ordre »

Ainsi, le gouvernement du général Giraud débute par ces aveux arbitraires, qui couvrent les secrétaires qui font partie du Conseil : Alfred Dauterive, secrétaire à l'Economie, ancien directeur de la B.N.C.I. et tenant du compte de Paris ; Lemaigre-Dubreuil, chargé des relations avec les Alliés ; Tron, secrétaire aux Finances ; Tardif de Saint-Hardouin, secrétaire aux Affaires étrangères ; Rigault, secrétaire à l'Intérieur et à l'Information. Le général Bergeret, toujours haut-commissaire adjoint, voit son étoile pâle au profit du colonel de Linarès, qui entend conserver une influence sur le général Giraud.

On mobilise à tour de bras, en Algérie, les musulmans, les juifs arabisés que l'on envoie dans les postes de guet, car une nouvelle chevalerie de Giraud insiste là-dessus : pas de juifs dans les unités

Compte de l'opinion de Giraud

combattantes, pour ne pas qu'ils puissent se prévaloir de leurs actions héroïques après la guerre.

Le mécontentement se généralise

L'arrestation des gaullistes a étonné la population. Malgré la censure qui pèse, on perçoit nettement un mécontentement qui se généralise.

Un journaliste américain interroge le général Giraud sur la situation et celui-ci lui déclare :

— Je n'ai rien à ajouter en tant que haut-commissaire à ce que je disais en tant que général en chef. Mes mots d'ordre sont aussi simples, aussi nets : la politique intérieure de la France n'a le droit d'être, pour le moment, que la politique de la libération. La seule ambition de l'armée française, qui renait aujourd'hui, est de mener à bien la reconquête de la France, non seulement la reconquête d'un territoire occupé depuis plus de deux ans et, méthodiquement, vidé de ses richesses, mais aussi celle d'un idéal que la propagande totalitaire, trop souvent servie par des Français à la plume criminelle ou à la voix traître, a lentement vicié ou étouffé. Le visage de la France ne serait reconnu par personne si mon pays devait renoncer définitivement, en faveur des doctrines importées dans les fourgons de l'occupant, à cette « Liberté chérie » que chante notre « Marseillaise ».

— Mais il faut un régime politique à la France.

— Il appartiendra au peuple français, une fois la victoire assurée, de choisir librement ses institutions. Il ne faillira pas, j'en suis certain, à ses traditions où s'allient la sagesse et les enthousiasmes les plus généreux.

Pourquoi pas la République ?

— Pourquoi ne pas rétablir la République ?

— A l'heure présente, il s'agit uniquement de vaincre et c'est pourquoi le maintien de l'ordre à l'arrière conditionnant l'efficacité des forces de l'avant, je demande à mes compatriotes de ne pas affaiblir l'union indispensable de tous en de vaines discussions politiques sans portée utile pour le moment. L'union de toutes les forces susceptibles de participer à la guerre, nous la voulons plus que tout autre. De divers côtés, les mains se tendent vers nous. Nous sommes prêts à les serrer sans arrière-pensée, sachant bien que toutes les volontés vraiment françaises, où qu'elles soient, doivent être réunies pour assurer la liberté totale du pays. Il suffit que chacun apporte à cette œuvre sa foi et son dévouement.

— Sur les arrestations du 29 décembre, pas un mot.

— Là-dessus, le général Giraud s'en va, sur l'invitation du gouverneur général Boisson, faire une tournée en A.O.F.

Le télégramme à Boisson

Avant de quitter Dakar, il adresse à Boisson le télégramme suivant :

« Ce n'est pas sans émotion que je quitte l'A.O.F. après une visite trop rapide.

« Permettez-moi de vous dire toute mon admiration — le mot n'est pas de trop — pour l'œuvre magnifique que vous avez réalisée et que vous perfectionnez chaque jour davantage.

« J'ai vu, ici, la connaissance pratique des pro-

blèmes indigènes, leur solution simple ; la liaison intime entre civils et militaires.

« J'ai vu surtout, l'autorité ferme, sans brutalité, la discipline de tous. L'A.O.F. est prête à travailler à plein à la libération de la Patrie, par tous les moyens en son pouvoir. Même par vous, elle est sûre de réussir. Son appoint sera décisif pour la victoire.

« Dites aux gouverneurs, aux administrateurs, qui m'ont si aimablement hébergé, mes sincères remerciements et, pour vous, mon cher Gouverneur général, ma plus vive et ma plus affectueuse sympathie. »

Giraud exagère

C'en est trop. Les gaullistes qui, sur les conseils même qu'ils ont reçus de Londres, composent avec Giraud, trouvent que celui-ci exagère. Des félicitations à Boisson, qui a fait tirer sur les Français qui voulaient libérer l'A.O.F., les résistants toujours à Laghouat, leur chef Capitant, plus traqué qu'aux premiers jours de Vichy.

« Acheter un âne rouge... »

Un message passe à la B.B.C. « Acheter un âne rouge. » Aussitôt une réunion a lieu au P.C. gaulliste.

— Le message de Londres est clair, dit l'un d'eux. Il fait partie des formules du code que nous a remis le général d'Astier de la Vigerie.

— Que signifie 4-1 ?

— « Liberté d'action. »

La lutte s'engage

— Enfin, C'est ce que nous espérons. Il faut en finir avec l'équivoque Giraud.

— Oui, mais avez-vous un plan d'action ?

— D'abord engager la lutte à fond pour obtenir la libération de nos amis, demander en même temps la mise en liberté des députés communistes qui sont toujours incarcérés à Maison-Carrée, créer des groupements patriotiques afin de constituer un vaste mouvement en faveur de de Gaulle et de la République.

— Giraud se refuse toujours à la proclamer.

— Il n'en parle pas et se n'est pas son entourage qui le lui conseillera. Lemaigre-Dubreuil est parti en Amérique pour obtenir justement que le gouvernement de Washington patiente et, surtout, calmer l'opinion publique des Etats-Unis.

— Parce qu'il s'est débarrassé du comte de Paris en lui envoyant un général d'aviation lui conseiller de quitter l'Algérie, ou ça risquait de devenir mauvais pour lui, Giraud croit qu'il a donné assez de gages aux démocrates.

— C'est aussi pour prouver ses sentiments anti-vichystes qu'il va nommer Peyroux au Gouvernement général de l'Algérie.

— Et qu'il laisse partout afficher dans les édifices publics, dans les casernes, le portrait de Pétain. On se croit revenu aux temps sombres de la Légion des combattants.

Il faut aussi combattre autre chose : l'entourage de Giraud soigne la propagande personnelle du général. On a créé au Palais d'Été des services de presse et de propagande et un poste de radio va

bientôt fonctionner, il s'appellera Radio-France. On dit qu'ayant à choisir pour le diriger, entre Philippe Soupault qui sans être gaulliste est un bon républicain, et Jean Masson, anti-allemand mais qui fut l'homme de Pétain, c'est ce dernier qui sera choisi.

Et en effet, quelques jours après, Peyroux devient gouverneur général de l'Algérie, tandis que Jean Masson prend la direction de Radio-France, dont il fera d'ailleurs un poste excellent où des éléments gaullistes comme Jean Roin, Jean Castet, Marie-Madeleine Gautier (1) et Carotti entrent immédiatement.

Giraud fait le point... mais ne le marque pas

Le groupe « Combats », avec Capitant pour animateur, intensifie sa propagande.

De toutes parts, des manifestations en faveur de la venue du général de Gaulle, à Alger, se produisent. Elles impressionnent les correspondants de guerre américains qui envoient à leurs journaux des articles qui relatent le mécontentement des résistants, c'est-à-dire, maintenant, de la presque unanimité de la population.

L'envoyé spécial du « Chicago Tribune », en Afrique du Nord, écrit : « L'Algérie, comme le Maroc et la Tunisie, appellent de Gaulle. Les autorités américaines ne peuvent rester indifférentes à ces manifestations. Continuer à les ignorer serait pour elles courir à des difficultés au Congrès, car les U.S.A. sont en démocratie ».

Aussi, Murphy, qui n'aime pas beaucoup de Gaulle, doit-il composer.

(1) Marie-Madeleine Gautier est la femme de Jacques Duhamel.

Il se rencontre avec un des chefs gaullistes et lui tient ce langage :

— Ne croyez-vous pas que l'on pourrait attendre la fin de la guerre pour régler la question du général de Gaulle ?

« De Gaulle, c'est la République. »

— Mais, pour nous, Français, qui n'avons jamais déserté le combat, la guerre c'est de Gaulle, et c'est aussi la République. Si vous continuez à composer avec le général Girard et tous les hommes de Vichy qui l'entourent, vous n'aurez jamais l'acquiescement des patriotes, et vous vous imposez une dictature contre laquelle nous protesterons toujours.

M. Murphy est ébranlé à la fin de l'entretien dans sa religion girardienne.

Le représentant du gouvernement américain a dû rendre compte de cet état d'esprit à Washington.

Et tandis que nous continuons notre action contre Vichy et son vassal algérien, arrive en coup de tonnerre la nouvelle que le président Roosevelt et M. Churchill sont réunis au Maroc, à Atfa, et que de Gaulle et Girard doivent s'y rencontrer.

Nous accueillons avec joie cette nouvelle qui laisse espérer une union Girard-de Gaulle, que l'Algérie souhaite encore malgré la suspicion dont elle entoure Girard.

La poignée de main symbolique

Girard entre seul à Alger et, en dehors de la poignée de main symbolique qu'est échangée les deux chefs, rien ne transpire de cette entrevue.

Le 20 janvier, le général Girard reçoit les représentants de la presse française et alliée : « Voici un traité que j'ai dû accepter le pouvoir dans des circonstances tragiques, leur dit-il. Ce traité a été employé à travailler et à voir clair. Je puis maintenant faire le point. »

Rendant hommage aux soldats de l'armée d'Afrique, Girard poursuit : « Nous leur devons deux choses : l'estime de nos alliés, les résultats obtenus à Atfa. Vous connaissez ces derniers : de l'armement moderne, du ravitaillement et, surtout, la position morale que retrouve la France, dont le prestige était atteint par notre défaite et notre apparente résignation. »

« ...Maintenant l'avenir, dit encore le général Girard : il n'y a pour la France qu'une politique : faire la guerre et la gagner... »

Il ne veut rien entendre des programmes politiques ni du rétablissement de la République : « Pour combattre et travailler, il faut de l'ordre. L'heure n'est pas aux agissements politiques, mais à la discipline patriotique. Le Gouvernement ne vise pas à instaurer un régime, quel qu'il soit, mais seulement à assurer au mieux l'administration des territoires restés libres. Il n'est que le dépositaire provisoire de la souveraineté française jusqu'à ce que les quarante millions de Français de la métropole puissent exprimer librement leur opinion. »

Pas d'apuration non plus : « Toutes les bonnes volontés doivent être rassemblées pour la guerre. Le moyen, c'est l'oubli des querelles passées et même des erreurs commises par des hommes de bonne volonté. Seuls, les traîtres, qui ont agi sciemment, et en faveur de l'ennemi, seront frappés impitoyablement. »

Deux phrases lourdes de conséquence

Pour les indigènes, qui essayent toujours en vain d'être entendus, le général Giraud s'en tire avec deux phrases qui seront lourdes de conséquence : « Les populations indigènes, quelles que soient leur race ou leur religion, doivent disposer, dans le respect de leurs institutions locales, de droits analogues à l'intérieur de chaque pays. Leurs élites doivent être associées à l'œuvre commune et les travailleurs protégés contre la misère. »

Enfin, une allusion à la rencontre avec le général de Gaulle : « L'union doit s'étendre à tous les Français. J'ai vu le général de Gaulle. Nous avons, lui et moi, le même but : battre l'Allemand. Nous devons donc travailler ensemble. La liaison est maintenant peus. Ce n'est qu'un premier pas, il y en aura d'autres. »

Et le général Giraud conclut : « Chacun à son poste de travail. »

Personne n'est satisfait

Chacun à son poste de travail, c'est aussi l'avis des républicains, des gaullistes, qui ces déclarations sont loin de satisfaire.

— Giraud se refuse à nous laisser reconstituer les organisations politiques dissoutes par Vichy.

— Et, cependant, c'est là un facteur indispensable pour créer cette atmosphère de confiance et d'enthousiasme nécessaires pour entraîner le pays au combat.

— Il n'a même pas fait arrêter, ou tout au moins suspendre, les journalistes collaborateurs qui continuent leur besogne dans la presse.

— Mais nos amis sont toujours à Laghouat.

— Même erreur pour les indigènes. Il laisse en dehors de la communauté nationale les musulmans et les juifs qui se battent depuis le premier jour.

— Il nous offre des bourses d'études et des subvences, dit un élu indigène, quand nous réclamons la citoyenneté française et l'égalité des droits et des devoirs. — Quant à ses rapports avec de Gaulle, on a le droit d'être sceptique, lorsque l'on sait que la censure interdit formellement d'imprimer son nom dans les journaux.

— Nous ne sommes d'accord avec Giraud que sur un point : chacun à son poste de travail. Mettons-nous à l'œuvre pour que de Gaulle vienne le plus rapidement possible à Alger.

Revirement

Cependant, certaines améliorations se produisent. On constate un revirement dans la politique du général Giraud. Le 3 février, il inaugure les émissions de Radio-France. S'adressant aux Français, il leur dit : « A bientôt, dans Metz délivrée ! »

Le lendemain, probablement sous la pression des gouvernements anglais et américains, et sur les conseils de Peyrigton qui a beaucoup à se faire pardonner, il libère les douze gaullistes de Laghouat. Déjà, Bernard Lecache, président de la L.I.C.A., est revenu du camp de concentration où il était depuis le 27 mai.

Le 6 février, jour anniversaire, ce sont les vingt-sept députés communistes qui sont rendus à la liberté : Firmin Boute, Johnny Berlioz, Etienne Fajon, Midol, Georges Lévy, Demossis, Waldeck.

Rochet, Petit et leurs collègues s'installent chez leurs camarades, à Alger et dans la banlieue.

On commente tous ces événements dans des réunions politiques qui se tiennent clandestinement chez des militants ou à l'hôtel de Cornouailles, siège du P. W. D.

— L'étoile de Rigault, après celle de Bergeret a pâli. Girard lui enlève l'information dont il confie le secrétariat au général Chambi, qui vient d'arriver d'Espagne.

— On dit que ce dernier est gaulliste.

— C'est vraisemblable, car il a fait appel au commandant Barjot dont les sentiments nous sont bien connus.

— On annonce aussi le retour de M. Jean Monnet, qui est très bien auprès des Américains. On parle de lui confier le secrétariat à l'Armement. Chambi et Monnet feront évoluer Girard dans le sens de l'union avec de Gaulle.

Procès d'intention

— Est-il vrai que certains républicains se séparent de gaullisme ?

— Quelques-uns, mais ils sont rares. C'est l'œuvre d'André Labarthe, qui est ici depuis plusieurs jours.

— Celui qui parlait à la B.D.C. ?

— Justement. En raison de cela et de son passé de républicain, il trouve une certaine audience chez eux dont le mécontentement est l'état naturel. La revue qu'il a créée, « La France libre », qui est remarquablement faite, ajoute à son prestige.

— Mais que dit-il contre de Gaulle ?

— C'est un procès d'intention qu'il lui fait. Il lui reproche d'ambitionner le pouvoir personnel et de n'être pas démocrate.

— Mais de Gaulle a des répondants. Des hommes comme André Philip, le professeur Cassin, Henry Hauck, Georges Borin, Jacques Soustelle sont des républicains éprouvés. Seraient-ils à ses côtés si ce que dit Labarthe était vrai ?

— C'est l'opinion de l'immense majorité, ici. Aussi les conversations de Labarthe n'ont-elles qu'un peu d'influence, sauf sur un petit noyau de *francs-maçons* pour qui la « *légalité républicaine* » est synonyme de « *crystallisation du régime de 1830* ».

Mais voici le général Georges

— En résumé, la situation se présente sous un jour plus favorable ?

— Oui, s'il n'y avait pas Peyrouton au gouvernement général et si Girard n'était sorti d'un nouveau conseiller qu'on dit être l'envoyé du maréchal.

— Qui donc ?

— Le général Georges.

Est-ce Vichy ou est-ce la République ?

La présence du général Georges, ami du maréchal, partisan de l'armistice, prouve que Vichy pénètre de plus en plus profondément dans le gouvernement de l'Algérie. Les protestations de la Résistance se font de plus en plus vives. Nous aver-

tionons le général de Gaulle qu'il doit prendre une position nette contre l'équivoque giraudienne.

La conférence du 6 février

Enfin, le 9 février, le général de Gaulle va définir le rôle que continue à jouer Giraud, dans une conférence de presse sentimentale tenue le 6 février 1943 à l'occasion du départ du général Catroux pour Alger.

Que va faire le général Catroux à Alger ? Le général de Gaulle répond :

— Le général Catroux a été envoyé à Alger par le Comité national pour prendre un nouveau contact avec, d'une part, le général Giraud, et d'autre part les Français et les indigènes d'Afrique du Nord.

Le général Catroux verra sur place les possibilités d'envoyer et de faire fonctionner d'une manière satisfaisante la liaison qui est nécessaire entre le Comité national et l'organisation qui existe en Afrique du Nord française.

On demande au général de Gaulle ce qu'il pense de la dernière déclaration du général Giraud annonçant notamment que ce dernier prend la direction de toute l'Afrique du Nord.

— Nous avons lu très attentivement au Comité national la déclaration récemment faite par le général Giraud et le décret qui a été publié et qui suit cette déclaration.

Pour ce qui concerne le fond des choses, c'est-à-dire l'organisation même de cette construction, nous pensons, comme nous l'avons toujours dit, qu'elle peut être éplandique mais que, par définition même,

par essence, elle ne peut être qu'artificielle. C'est qu'en effet les pouvoirs français ont besoin d'être établis sur une base qui soit légitime. Je crois d'ailleurs que ce n'est pas spécial aux pouvoirs français, cela existe dans tous les pays.

Or, c'est un fait qu'il existe deux légitimités, qu'il est possible d'invoquer pour ce qui concerne les choses françaises : l'une est un semblant de légitimité, c'est la base coupable et détestée de Vichy, l'autre, c'est la République.

Nous avons cherché dans la déclaration dont nous parlons et dans le décret qui l'a suivie qu'elle est la base de cette construction. Nous n'avons pas pu la discerner. Est-ce Vichy ou est-ce la République ?

Comme on lui demande s'il est exact que le général Giraud se soit refusé à répudier Vichy et à proclamer la République, le général de Gaulle répond :

— La conversation que j'ai eue avec le général Giraud n'a pas, je le regrette d'ailleurs, été assez catégorique pour que ce point-là soit réellement élucidé et je crois que, dans l'état d'esprit du peuple français actuellement, la libération qui est poursuivie par les masses françaises, en combattant par beaucoup de Français, en souffrant par presque tous, je crois que dans l'esprit de l'immense majorité des Français, la libération signifie à la fois le fait de chasser l'ennemi du territoire et de rétablir la République. Je ne préjuge pas naturellement de la sorte de République qui sera rétablie. Cela est l'affaire du peuple français lui-même. Mais nous sommes tous convaincus que la France combattante et presque tous les Français sont convaincus que le régime républicain est le seul régime, et je ne vois pas

qu'il soit possible d'être d'accord actuellement avec la volonté et la dignité du peuple français, ainsi sur la base catégorique des lois de la République.

Chasser l'ennemi du territoire et rétablir la République

Les buts de guerre de la France, je le répète, sont l'expulsion de l'ennemi du territoire, l'établissement des lois de la République et le triomphe de l'idéal pour lequel luttent ensemble toutes les nations unies, y compris la France. Ces buts sont ceux que la volonté de la nation s'est fixés depuis le 3 septembre 1939.

Un journaliste insiste encore :

— Certains conseillent aux Français de laisser tomber leurs querelles politiques et considèrent que votre déclaration de principe, votre profession de foi républicaine, appartient au domaine des luttes politiques. Est-ce que vous acceptez une pareille interprétation ?

— Oui, je constate, en effet, qu'après la constitution en Afrique du Nord française, et dans les conditions que vous savez, d'une construction dont je suis bien obligé de dire qu'elle est une construction politique, on dit aux Français notamment :

« Mais voyez ! faites l'union. Ce système a été créé hors de vous. Acceptez-le, même tacitement, et faites l'union. Et en tout cas ne faites pas de politique. »

Pour un idéal

Messieurs, est-ce qu'il y a un seul Etat dans le monde aujourd'hui qui fasse la guerre pour le plaisir de faire la guerre ? Est-ce qu'il y a un seul

Etat dans le monde qui fasse la guerre pour autre chose que pour un idéal ? Pourquoi voulez-vous que le peuple français fasse la guerre, souffre pour un idéal. Quel idéal ? Celui que j'ai dit, la libération, c'est-à-dire la défaite de l'ennemi, la République et les buts communs aux Nations Unies.

Pour que l'union soit faite, avec Girard et le général de Gaulle, ce dernier précise :

Il faut que l'on soit d'accord sur un minimum d'idéal et sur les buts de la France en guerre, c'est-à-dire pour ce qui nous concerne, la libération sera le plus large dont je vous ai parlé. Ce n'est pas parce que l'on ferait un accord théorique entre deux personnes que l'on aurait réalisé l'union de l'Empire. C'est une conception de féodalité cela, ce n'est pas une conception démocratique, et nous ne voulons pas des conceptions fédérales ni féodales.

Le général de Gaulle conclut cet important entretien :

Un mot d'optimisme

— Messieurs, il y a un dernier mot que je voudrais vous dire et ce mot sera un mot d'optimisme. Toute cette affaire d'Afrique du Nord, je le crois, a une grande importance non seulement au point de vue militaire, mais au point de vue de l'opinion publique partout, et cela s'explique très bien puisque c'est une sorte de vérification de la façon dont les Nations Unies vont appliquer les buts pour lesquels elles se sont unies et pour lesquels elles font la guerre.

J'ajoute que ce qui s'est produit jusqu'à présent en Afrique du Nord française, et toutes les histoires qui sont sorties de cette confusion, confusion iné-

visible dans les conditions où fut faite cette opération-là, je rappelle donc que toutes ces histoires donnent à l'affaire un côté un peu tragique, on ferait quelque chose comme une sorte de taverne où il y aurait en même temps un peu de sang. Je crois qu'au total, et peut-être est-ce votre impression, tout cela n'est pas sérieux. Si c'était sérieux ce serait très grave, mais ce n'est pas sérieux à condition qu'à partir de maintenant on veuille bien considérer comme essentielle la dignité de la France et, en second lieu, le but pour lequel combattent toutes les Nations Unies.

En tout cas, quelles que soient les vicissitudes, tout le monde sait que la France continuera à combattre et développera son effort tant qu'elle pourra, et elle a pleinement confiance je le sais, en France même, d'avoir ce qui lui revient dans cette affaire, qui la concerne, c'est-à-dire, le dernier mot.

Ni très grave ni très sérieux !...

A Alger, Peyrouton, qui est le véritable inspirateur politique du général Oiroud, n'attache pas une grande importance aussi bien aux déclarations de de Gaulle qu'à la mission de Catroux.

Les indigènes musulmans viennent lui exposer leurs revendications, Ferhat Abbas, le docteur Ben Djelloul, demandent aux Alliés de ceux qui ont proclamé la Charte de l'Atlantique, de faire un geste.

— Bien sûr, bien sûr, leur répond, souriant, M. Peyrouton. Il va falloir que nous nous occupions de vous.

— Les Musulmans souffrent depuis deux ans du ravitaillement. Ils n'ont rien pour se vêtir. A ce

problème économique, viennent s'ajouter des questions d'ordre politique qu'il ne faut pas négliger, insiste Ferhat Abbas.

— Nos congénitaires ont été travaillés par les propagandes nazie et fasciste. Il en reste quelque chose. Il est nécessaire d'agir vite pour combattre cela, ajoute le docteur Ben Djelloul. Nous faisons confiance à la France républicaine. C'est à elle que nous nous adressons.

Peyrouton sourit... et Ferhat Abbas, qui le remarque :

— Je sais, monsieur le gouverneur général, la République n'est pas encore rétablie à Alger, mais il faut souhaiter qu'elle le soit rapidement, comme le général de Gaulle l'a déclaré à Londres. Sinon, vous n'empêcherez pas que certains regards se tournent vers une autre démocratie.

— Alors, dit M. Peyrouton, en le reconduisant, tout cela n'est ni très grave ni très sérieux.

— Vous n'avez la cote nulle part, mon cher gouverneur, lui dit un vieux frano-maçon qui, lui, a oublié que le même Peyrouton a aussi dissous les loges maçonniques. Et celui-ci de répondre :

— Bah ! ce n'est ni très grave ni très sérieux.

« Ni très grave, ni très sérieux », c'est par ces mêmes mots que le gouverneur général termine l'entretien qu'il a avec des notables indigènes algériens. Celui-ci essuie de nombreuses protestations dans les milieux juifs.

— Nous nous refusons à tout contact avec celui qui, comme ministre de Vichy, a abrogé le décret

Coleurs, dit M. Marcel Belache, conseiller général, qui vient de s'engager pour la durée des hostilités.

L'entourage de Giraud s'inquiète

Ce n'est pas l'avis de l'entourage du général Giraud qui commence à s'inquiéter vivement des progrès du gaullisme en Algérie.

Les chefs des services de propagande et de police déclarent à Giraud :

— Il faut que vous preniez enfin une attitude nette. Le dernier discours que M. André Philip a prononcé à la radio de Londres a été le signal d'une grande agitation politique.

— Mais enfin, que veut-on ?

— L'Algérie manifeste en faveur de la République. On se plaint que vous ne soyez pas assez énergique vis-à-vis de ceux qui continuent à exposer le portrait de Pétain.

— J'ai pris un arrêté interdisant l'affichage des effigies.

— On l'interprète comme une mesure contre le général de Gaulle. Car les pétainistes passent outre à vos décisions. Ainsi, dans les casernes, dans certaines administrations, dans le bureau de réception de Radio-France même, le maréchal est placé très en vue.

— Je mettrai bon ordre à cela, mais je ne veux pas de politique.

— Pourtant tout tourne autour d'elle. Les députés communistes libérés commencent à reprendre des contacts. Ils ont des amis nombreux dans tous les milieux. On les reçoit, on leur fait fête. Des souscriptions s'organisent pour la création d'un journal et les sommes recueillies sont importantes.

— Je sais, je sais.

— Les gaullistes sont très actifs. La mission Cartoux à Alger leur permet des contacts directs. Ils sont organisés. Nombre d'entre eux adhèrent et même dirigent l'Union française d'action patriotique dont vous avez autorisé la création.

— Mais ce sont ses amis qui sont les plus nombreux.

— Pour quelques jours, peut-être pas pour longtemps.

— Je suis sûr des Alsaciens et des Lorrains qui sont à la base de ce mouvement. Ils ne sont pas les seuls. Et je ne suis pas hostile à une entente avec de Gaulle. Mais je l'ai dit. Pour le moment, un seul but : la Victoire.

« Il faut proclamer la République »

— Justement, la victoire, pour la majorité du peuple français, doit avoir un sens politique. Des tracts clandestins publient la condamnation de presse du général de Gaulle et toute le monde l'approuve. Si vous voulez conserver la direction du gouvernement, il faut vous prononcer en toute clarté, il faut proclamer la République ou rompre avec le général de Gaulle.

— Il n'en est pas question pour le moment, tranche Giraud.

Le malaise s'amplifie. Des affiches sont collées sur tous les murs. En face du gouvernement Giraud, les groupements gaullistes multiplient leur propagande. L'union se fait entre tous les républicains. Capitant agit dans ce sens auprès des communistes, des socialistes qui ne sont pas encore regroupés, mais qui déjà se manifestent. Il a des amis à l'Union française patriotique ou M. Giovetti mène le combat pour de Gaulle. Déjà l'organisation de la France Combattante se prépare.

Autour du général Giraud, on le sent, et ceux qui, comme le Général Chambe et M. Jean Mouset, sont partisans de l'union Giraud-de Gaulle, interviennent sans cesse auprès de Giraud pour le décider à s'engager sérieusement dans cette voie.

« Les renseignements que nous recevons de France, dit-on au général Giraud, sont unanimes. Les Français souhaitent votre union. Ils ne comprennent pas vos résistances. C'est vous qu'ils rendront responsable si elle n'aboutit pas. En Algérie même, tout retard est un danger. Vous vous déclarez partisan de l'ordre, il n'y a qu'un moyen de le maintenir : l'accord avec le Comité de Londres. »

Les conseils d'André Labarthe

Mais, d'un autre côté, André Labarthe a eu des contacts avec le général Giraud et il lui tient un autre langage.

— Ce que la France attend, c'est que vous vous sépariez de Vichy et de Pétain. De Gaulle n'est rien,

si vous qui possédez une armée, qui avez la plus grande partie de l'Empire avec vous, vous prenez l'engagement de rétablir la démocratie. Vous n'avez que trop tardé à proclamer la République.

— Mais les colonies, la presse, sont hostiles à la République.

— Parce que vous avez laissé en place les amis de Vichy partout. De Gaulle promet l'épuration. Faites-là, soyez le véritable chef républicain de la victoire, non en paroles, mais en actes.

— Pourtant, avec de Gaulle, nous pourrions...

— Vous le pouvez aussi bien sans lui. Si vous voulez avoir la confiance de la France, conserver celle de nos Alliés, pas de demi-mesures, il faut vous décider et carrément.

Giraud va parler

André Labarthe se dit républicain et il l'est, sans aucun doute. Mais ses différends avec le général de Gaulle l'aveuglent et lui inspirent souvent de mauvais conseils. Il est persuasif et on peut croire que c'est à lui que obéit le général Giraud quand il fait annoncer qu'il prononcera un grand discours d'une importance capitale, le 14 mars 1943, à l'occasion d'une réunion des Alsaciens et des Lorrains à la salle Boedon. La presse, la radio sont mobilisées à cette occasion.

— C'est l'annonce de l'accord avec le général de Gaulle ? demande-t-on à un de ses intimes, dont on connaît les sentiments favorables à l'union.

— Pas encore, répond-il, mais pour la première fois, je puis vous affirmer que vous aurez un bon discours, quoique...

Mais il se refuse à en dire plus.

Et Alger, comme Londres, attend avec anxiété d'attendre l'allocution du Haut-Commissaire civil et militaire.

La République est proclamée, mais...

Le 14 mars à 16 heures, devant une salle archicomble, le général Girard prononce son discours. Quelques phrases, en commençant, pour les Alsaciens-Lorrains :

« Je ne saurais vous dire ma joie de me retrouver aujourd'hui dans un milieu de Français aussi résolument patriotes, convaincus de la légitimité de notre cause et prêts à tout sacrifier pour la faire aboutir. L'Alsace et la Lorraine, de fait, viennent d'être incorporées à l'Allemagne. Aucune voix en France ne s'est élevée pour protester. Ici nous protestons, le monde entier doit savoir que la France n'accepte pas cette annexion. L'Alsace et la Lorraine redeviendront françaises dans une France complètement libérée. Certains ont pu douter, au lendemain de la catastrophe. Vous, vous n'avez jamais transigé, vous n'avez jamais cédé ni aux promesses mensongères, ni aux menaces brutales. Pour vous, la France est une et indivisible, que vous soyez nés là-bas ou ici, que vous ayez vécu à Mulhouse, à Thionville, à Paris ou à Alger, vous êtes Alsaciens, vous êtes Lorrains, mais vous êtes avant tout Français. C'est ce que n'ont jamais compris les autres d'outre-Rhin. Malgré la défaite, vous, Alsaciens et Lorrains, vous êtes encore parmi nous croyant à la France éternelle. »

Puis sur la France : « J'ai le droit de vous parler

du peuple de France. J'ai vécu sa vie deux ans, d'abord avec les prisonniers, vivant leur vie, mangeant leur pain, lavant leur eau; puis huit mois en zone dite libre, en lutte à une surveillance incessante. J'ai vu la lutte héroïque contre la répression, j'ai vu les enfants séparés odieusement des parents, la famille française déchirée, la jeunesse prisonnière marquée par l'épreuve.

« Ils sont des éléments essentiels de la résistance nationale, nous leur devons appui, car ce sont pour demain des facteurs vitaux du renouveau de la France. J'ai vu l'héroïsme des otages fiers de mourir pour maintenir l'esprit de résistance et les ouvriers stoïques sous les bombardements de leurs mines par les avions alliés. L'Allemagne a cru pouvoir briser et avilir la France, mais tandis que souffrait sur le pays le vent de l'humiliation et du malheur, dans chaque village, dans chaque usine, dans chaque école, une France héroïque se dressait contre l'effronté et la servitude. Le peuple de France n'a pas accepté l'armistice. Il a été aidé dans son cœur pendant ces heures tragiques par l'héroïque résistance du peuple anglais qui demeurait seul en face contre l'ennemi commun. »

Le monde prêterait peu d'attention

Le général Girard n'a pas grande illusion sur la portée de son discours et il poursuit : « Comme Lincoln disait à Gettysburg, le monde prêterait peu d'attention à ce que nous disons et l'oubliera vite, mais jamais il ne pourra oublier ce que ceux de là-bas ont fait. Il n'y a qu'une catastrophe pour les individus ou les nations, c'est l'abandon de soi-même. Cette catastrophe jamais la France ne l'a connue, le peuple de France demeure lui-même; jamais il ne

s'est abandonné; toutes les fois que la France a connu l'invasion, quelles que fussent les dissensions intérieures ou les idéologies en présence, elle s'est retrouvée unie, l'ennemi a été bousillé dehors. Ce fut Philippe-Auguste à la tête de ses milices, ce fut Jeanne d'Arc, son oriflamme à la main, ce fut Henri IV et son panache blanc, ce fut Richelieu et son inflexible résolution, ce furent les volontaires de 92, ce furent les poilus de 1918, ce seront les libérateurs de demain. »

Une allusion à l'unité de l'armée française, sans présenter le nom de ses chefs : « Soyez tranquilles, l'armée française sait elle aussi se battre, vous avez vu ses soldats à Bir Hakeim, et à Moudjahidiyah, à Ksar Hilane et Metlaoui, 50.000 d'entre eux font face aux Allemands en Tunisie, pendant que d'autres Français venant de Libye et du Tchad vont bientôt leur donner la main. Il n'y aura plus qu'une seule armée française contre l'Allemagne, qu'elle vienne d'Algérie, de Libye ou d'ailleurs, que dans les événements récents elle ait résisté aux Américains ou, obéissant à mes ordres, coopéré avec eux. »

« Ce sera la France tout entière qui partagera avec ses alliés la victoire de la cause pour laquelle elle a tant souffert. La France reprendra ainsi sa place parmi les nations victorieuses, le peuple de France deviendra alors maître de ses destinées. Les conditions essentielles de la libre expression de sa souveraineté seront restaurées en France. »

Les lois de la République

Sur le site de la France, il déclare : « Le peuple de France formera alors son gouvernement provincial et d'après les lois constitutionnelles de la Républi-

que. L'expression de la souveraineté du peuple français a été interrompue par l'occupation allemande, elle ne sera reprise que lorsque la France sera libérée. Je donne au peuple de France l'assurance la plus solennelle que son droit sacré de déterminer par lui-même le choix de son gouvernement provisoire sera entièrement sauvegardé. Je l'assure que les conditions qui lui permettent de faire de choix dans l'ordre et dans le cadre de ses libertés rétablies seront assurées. Je l'assure que cette situation sera celle dès que la France sera libérée. Je suis le serviteur du peuple français, je ne suis pas son chef; tous les Français groupés autour de moi, tous, de moi au dernier soldat de l'armée de la victoire, nous sommes les serviteurs du peuple de France. Nous serons demain les serviteurs du gouvernement provisoire qu'il se sera librement donné. »

Et sur sa constitution politique, voici les mots tant attendus : « En l'absence du fondement légitime, que seul le peuple peut donner la volonté du peuple français, la législation postérieure au 22 juin 1940, ou sporadique mais bureaucratique, ou dictée et étrangère, est dénuée de valeur légale; elle ne peut être considérée que comme matter élaborée et promulguée sans le peuple français ou contre lui. De cette situation nous devons tirer les conséquences et dans les textes et pour les hommes. Nous répons l'arbitraire imposé au peuple français. »

« Des ordonnances déjà sont prises, d'autres suivront pour rétablir la tradition française. Toutefois la vie a continué, depuis le 22 juin 1940, il y a des situations transitoires à régler, des besoins nouveaux qui doivent être satisfaits. Ignorer cet état de fait serait créer dans la France d'outre-mer un désordre qui s'ajouterait aux difficultés actuelles; nous allons

nous attacher immédiatement à établir cette situation dans l'ordre; pour cela nous prendrons les mesures d'adaptation progressive qu'impose l'encherement de la vie économique. »

« Tous comprennent, en effet, qu'il est impossible de supprimer des lois et décrets d'un trait de plume sans avoir organisé l'adaptation aux conditions nouvelles. Agir autrement serait aller à l'encontre du but même que nous poursuivons. Dès maintenant des mesures sont prises, les assemblées municipales, les conseils généraux et les délégations financières vont reprendre leur rôle traditionnel. »

→ Le juif à l'échoppe, l'Arabe dans le bled

Mais les auditeurs entendent la suite avec stupéfaction, les républicains avec effarement : « Les lois de discrimination raciale imposées à la France par les nazis n'existent plus. Une ordonnance est promulguée déclarant nulle la loi du 2 juin 1941 et tous les décrets s'y rattachant. La suppression de ces lois ou décrets rétablit la tradition française de la liberté humaine et le retour à l'égalité de tous devant la loi. Sans cette égalité, il n'y a pas de liberté française. Cette suppression efface la marque d'avilissement que dans leur œuvre de persécution, les nazis ont voulu infliger à la France, en l'associant de force à leur criminalité. »

« Dans la même volonté d'éliminer toute discrimination raciale, le décret Crémieux qui avait établi en 1870 une différence entre les indigènes musulmans et juifs est abrogé. Que les musulmans ne prêtent pas l'oreille aux conseils intéressés que ne cesse de leur prodiguer la propagande germano-italienne : les Allemands comme les Italiens ont

passé trop souvent comme ils avaient traité les non-aryens pour qu'on se laisse prendre à leurs discours. Quant aux rapports entre musulmans et juifs, ils doivent être ceux d'hommes appelés à se compléter économiquement, celui-ci travaillant à l'échoppe, celui-là dans le bled, sans que l'un ait le pas sur l'autre, la France aidant à l'un et à l'autre sa sécurité et sa tranquillité. »

Et le Haut-commissaire civil et militaire conclut :

« Français, mes frères, je souhaite de tout mon cœur l'union de tous. Cette union doit être effective, générale, elle rassemblera non seulement les Français de France actuellement courbés sous le joug de l'ennemi, mais également les Français qui comme nous se trouvent hors de France. Cette union est indispensable : c'est une question de vie ou de mort pour notre pays; la division est le signe de la défaite, l'union la marque de la victoire. »

« Je suis prêt pour ma part, à coopérer avec tous ceux qui, acceptant les principes fondamentaux et traditionnels dont j'ai parlé plus haut, se joignent aux engagements solennels que je prends vis-à-vis du peuple de France, participant à la lutte contre l'ennemi. »

« Permettez-moi de demander au Seigneur que la victoire soit prochaine, qu'elle empêche le retour des horreurs que nous avons vécues, que nous vivons encore, et qu'elle donne aux hommes de bonne volonté le moyen de vivre en paix, en se comprenant, en s'aidant, je n'ai pas dit en s'aimant. N'est-ce pas cependant l'ordre qui nous est tombé du ciel et que nous avons si souvent méconnu. Tâchons après cette tragique épreuve de moins l'oublier et de mieux l'appliquer, cela n'exclut pas l'énergie, croyez-en l'évêque de Koningsheim. »

Le discours du général Giraud est commenté dans les meilleurs gaullistes. « Un tel texte, dit-on à Capitant, ne peut donner satisfaction à nos amis.

— C'est tout de même un peu vers l'union et si Giraud s'engage résolument dans cette voie, nous pourrions lui faire comprendre ses erreurs.

— Evidemment, ce qu'il faut, avant tout, c'est que l'accord se réalise avec de Gaulle et que celui-ci vienne à Alger. Je sais que certains ministres s'y emploient et aident le général Catroux dans sa tâche, mais je me demande si Giraud en est vraiment partisan.

— C'est en tout cas l'avis du général Chambe et de M. Jean Monnet qui font partie de son gouvernement et agissent dans ce sens. C'est dit-on, M. Jean Monnet qui a été l'inspirateur du discours d'hier et de la proclamation de la République.

— M. Jean Monnet a certainement donné son avis, mais il n'est pas le seul, déclare M. Jean André Labarthe s'agit beaucoup autour du Palais d'Été et il est en train de faire une drôle de politique. Ce qui m'inquiète, c'est que le général Giraud lui accorde une large audience.

Catroux ne veut rien brusquer

— Le général Catroux est-il au courant de cela ?

— Il ne l'ignore pas, mais il ne veut rien brusquer. Puisque les pourparlers d'union continuent, il espère que Labarthe prendra son temps. Le général Catroux ne désire pas que la rupture — si rupture il y a — nous soit imputée. D'ailleurs, il vient de recevoir de Giraud le message suivant :

« Mon général,

« J'ai tenu à exposer publiquement, hier, les principes qui guident ma conduite. Il ne subsiste donc aucune équivoque entre nous.

« J'ai déjà exprimé, à Anfa, au général de Gaulle, mon désir d'entente. Le moment de l'union de tous les Français de bonne volonté est venu. Je suis prêt à accueillir le général de Gaulle afin de donner à cette union une forme concrète. Je vous demande de lui en faire part.

« Veuillez agréer, mon général, l'expression de mes sentiments affectueux. »

Le général Catroux à Alger, le général Boucat à Londres, où il est envoyé par le général Giraud, vont tenter de réaliser le plus rapidement possible une union que l'Algérie tout entière souhaite.

Le général Giraud connaît, en cette deuxième quinzaine de mars et en ce début d'avril, une activité multiple. Haut commandant civil et militaire, il a à se préoccuper à la fois des opérations militaires qui continuent à se dérouler en Tunisie, et de l'application des décisions politiques qu'il a prises.

Un ferme républicain : le docteur Abadie

Depuis quelques jours, il s'est adjoint comme commissaire à l'Intérieur et à la Santé publique une personnalité algérienne fort connue, le docteur J. Abadie. Chirurgien réputé, le docteur Abadie est aussi un ferme républicain et cette désignation est favorablement accueillie.

Le 7 avril se réunit la commission de révision législative qui doit donner son avis sur les lois à abroger, celles à réviser et celles à promulguer. A cette occasion, le général Giraud a annoncé : « Les as-

assemblées locales qui fonctionnaient à la date du 22 juin 1940, dans les territoires de l'Algérie, du Maroc, de l'A.O.F. et de la Tunisie non occupés, ont été rétablies par l'arrêté du 14 mars 1941, publié au « Journal officiel » du 18 mars, suivant les lois et règlements en vigueur le 22 juin 1940. Pour ce qui est des Conseils municipaux des départements de l'Algérie, déjà 213 sur 208 ont été immédiatement réinstallés avec les élus en exercice le 22 juin 1940.

« Quant aux Conseils généraux, ils sont convoqués pour le 19 avril conformément à la loi organique. Les Assemblées financières sont convoquées à la date légale pour la fin mai. »

Mettez-vous au travail, dit le général Giraud en terminant son message, et il précise ce qu'il attend d'eux : « Nous aurons de vous des avis sages, fondés sur le rétablissement des traditions françaises et inspirés des réalités de la vie de chaque jour avec lesquelles vous êtes en constant contact. Votre tâche doit être faite aussi rapidement que possible, mais l'essentiel est qu'elle soit bien faite et pour cela je vous demande, tout en tenant compte de l'urgence de la situation, de prendre le temps qu'exigent la réflexion et vos libres discussions. »

Serviteur du peuple français

Les armées françaises se couvrent de gloire en Tunisie et vont de succès en succès. Gabès libéré reçoit la visite de général Giraud, qui a son retour s'arrête à Constantine. Là encore il veut faire une déclaration : « Je ne suis pas le chef du peuple français, dit-il, je suis son serviteur, le gouvernement provisoire n'est pas mon affaire. Je n'ai qu'une

mission : représenter la souveraineté française, gérer les intérêts français à l'extérieur de la Métropole, rester en contact avec la France, enfin refaire une armée avec des gens qui sachent se battre, qui la veulent et qui en ont les moyens.

« Je n'ai qu'une ambition : rentrer dans Metz délivré. Ce jour-là, je passerai la main. On pourra alors faire un gouvernement provisoire. Ce que je ne veux pas revoir, ce sont les erreurs, les folies qui nous ont conduits à la catastrophe de 1940.

« Nous ne devons être que des Français qui ne pensent qu'à la France. »

— Toutes ces déclarations seraient parfaites, et nous donneraient entière satisfaction, dit-on dans les milieux gaullistes, si elles étaient suivies d'effet.

L'épuration n'est pas faite

— Malheureusement, il est loin d'en être ainsi. On a rétabli les Conseils municipaux, mais on a laissé à la tête de plusieurs d'entre eux des hommes qui sont des hitlériens notoires.

— C'est la même chose pour les Conseils généraux où ont siégé tous ceux qui ont accepté ou sollicité postes et honneurs de Vichy.

— Et même à Alger, la déclaration de M. Marcel Bédaride a produit un gros effet. A quel titre peut-il siéger, puisque le décret Cédilleux reste abrogé ?

— Les enfants juifs ne sont pas encore tous réintégrés dans leurs écoles.

— En résumé, c'est celui qui a décidé la mesure d'expulsion qui est chargé d'appliquer les moyens de la réintégration.

— Les prisonniers politiques sont toujours dans les camps de concentration.

— Et cependant, la population tout entière est maintenant pour la République, les vœux des Conseils généraux n'ont fait que répondre aux aspirations du pays.

— Si de Gaulle arrivait, il a raît acclamé.

— Il n'y a qu'à voir l'accueil réservé aux soldats de Kertig et de Lœren qui viennent ici en convalescence.

— Qu'attend-on encore ?

et la censure reçoit d'étranges consignes

— Ne croyez pas que cela soit si prêt, déclare un nouvel arrivant. Je viens du Palais d'Été. Des nouvelles consignes sont données pour que le nom de de Gaulle soit absolument interdit dans les journaux et à la radio.

— On disait au contraire que Giraud prononcerait un grand discours le 1^{er} mai devant les syndicats ouvriers et qu'il annoncerait la venue de de Gaulle.

— Permettez-moi d'en douter, car il vient de désigner André Labarthe comme commissaire à l'Information.

Pas encore la République !...

M. André Labarthe, commissaire à l'Information, prend dès son arrivée au gouvernement des mesures énergiques. Il ordonne l'arrestation de journalistes collaborateurs et envoie en résidence surveillée un des potentats de la presse M. Robbe, directeur de la « Dépêche algérienne ». Le lendemain, il

change la direction de Radio-France en mettant à sa tête M. Robert Mangin. Celui-ci, suivant l'exemple de son chef, nettoie la maison. M. René Richard, éditeur en chef de « l'Écho d'Alger », qui avait écrit de nombreux articles en faveur de la politique de Vichy, rédigeait la chronique de politique étrangère : il est immédiatement renvoyé.

La censure expurgée de tous les éléments vichystes et on peut enfin parler de République, mais...

Mais... pas question du général de Gaulle. La consigne là-dessus reste formelle. Labarthe veut entraîner Giraud vers une politique républicaine et le faire rompre avec de Gaulle.

Le message du 1^{er} mai

Aussi dans le discours que le général Giraud prononce le 1^{er} mai devant les travailleurs d'Afrique, pas un mot du véritable chef de la France libre, mais l'annonce du rétablissement prochain des libertés syndicales et cette conclusion : « Il faut avoir perdu la liberté pour connaître toute sa signification. Je crois exprimer notre pensée en affirmant qu'elle ne signifie ni anarchie ni licence. Nous voulons pouvoir vivre, sur notre terre de France retrouvée une vie libre fière de nos traditions et de nos valeurs spirituelles, unies étroitement. Dans la tourmente qui règne, que ce message de paix aille vers vous tout en ce premier jour de mai. Du fond de mon cœur, je vous l'envoie, certain d'être compris. »

Le lendemain, il poursuit : « Je ne me reconnais pas le droit de discuter les idées des autres. Vous êtes libres d'adopter telle ou telle philosophie, de

professer telle ou telle opinion, mais ce que je ne veux pas voir revivre, c'est l'idée de parti : ce que je ne veux pas, c'est que nous allions chercher hors de chez nous des mots d'ordre. Nous sommes assez riches, assez vigoureux en France pour choisir nous-mêmes ce qui nous convient.

« Nous devons d'abord « penser Français ». J'ai l'orgueil de dire que nous avons, en France, plus de qualité que de défauts. Nous avons toutefois un travers fâcheux : nous critiquons tout trop volontiers. Je pense avec vous que cette guerre est longue et pénible : comme vous, je souhaite la voir se terminer.

« Ce que j'attends de vous, travailleurs de l'Empire, c'est que vous contribuiez à fournir à nos soldats que j'ai lancés dans la bataille parce qu'il le fallait et qui luttent en Tunisie, croyez-moi, magnifiquement, tout ce dont ils ont besoin.

Et Giraud termine par : « Après la guerre, nous chercherons à élever le niveau de vie : les travailleurs devront avoir un salaire minimum vital, un habitat respectable.

« En juin 1940, je croyais la France perdue. Aujourd'hui, je suis sûr qu'elle se relèvera.

« Ouvriers, paysans, bourgeois, nous devons travailler de toutes nos forces à sa résurrection. »

Rien à faire avec Giraud

— Que signifie ce langage ? déclare Abeggler en commentant le discours de Giraud. Pas de parti, alors, quelle politique veut-il suivre ?

« Ignore-t-il que la République et la démocratie postulent l'existence des partis ? »

Décidément, il n'y a rien à faire avec Giraud. Ce sentiment est partagé par tous les républicains et les gaullistes que les actes de Lohache ont satisfaits en partie mais non convaincus. Il faut reprendre la lutte.

La libération de la Tunisie, la joie que tout le monde en éprouve interrompait provisoirement toute activité politique et le peuple accueille avec enthousiasme la proclamation que lance le 10 mai le général Giraud :

« Le 8 mai, fête de Jeanne d'Arc, Tunis est délivrée. Bizerte est délivrée. Honneur à l'armée britannique, honneur à l'armée américaine, honneur à vous, soldats de France, qui vous êtes battus sans armes, sans vêtements, sans souliers, mais qui avez eu foi en la victoire et qui avez vaincu.

Merci de ce vous avez fait pour la Tunisie, pour la France, pour l'humanité.

Grâce à vous l'armée française a repris sa place au grand soleil de la gloire. Elle ne la quittera plus. En avant, pour la victoire ! »

Mais tandis que le général Giraud, après avoir annoncé par la radio le lancement d'un emprunt pour la victoire, est parti en Tunisie où il visite Tunis le 12 et Bizerte le 14 mai, l'opinion publique manifeste.

Le général Giraud a beau ne pas faire allusion au général de Gaulle dans toutes les allocutions qu'il prononce, on l'accueille partout au cri de « Vive de Gaulle ! Vive Giraud ! »

Dans les milieux gaullistes, on est bien décidé à agir malgré les conseils du général Catroux, qui se refuse à désespérer de l'union.

« Cependant, dira-t-on au représentant du général Giraud, on chasse les derniers gaullistes des emplois qu'ils occupaient. »

Ultime tentative de Labarthe

Labarthe tente un dernier rapprochement entre Giraud et les communistes, de plus en plus actifs.

— Evidemment, ce n'est pas avec ces actions de grâce qu'il pourra conquérir la classe ouvrière.

— Mais Labarthe est fort et Peyroux le seconde de son mieux. Il a déjà d'autres positions. Du côté de la C.O.T. il agit activement.

— Nous avons aussi nos amis, et Henri Haack fait, dans ces milieux d'excellent travail. D'ailleurs Giraud n'a pas encore reconnu officiellement la C.G.T.

— Non, mais Labarthe va inaugurer à la radio une rubrique « Un travailleur parle à ses camarades », où seront convoqués les syndicats.

— C'est un de nos amis qui en assurera la direction.

— Si nous avons des amis à la radio, ils doivent vous dire qu'il est interdit de faire de la propagande pour l'Union et de propager le nom de de Gaulle.

— C'est vrai mais, là encore, nous arrivons à tourner les consignes.

— Le général de Gaulle n'est pas aussi optimiste que vous. N'a-t-il pas dit récemment à Londres : « C'est alors que s'établit en Afrique du Nord française cet état de choses étonnant où l'autorité privée de l'une et de l'autre des deux bases imaginables, Vichy ou la France combattante, se trouvait condamnée à des mesures contradictoires, où persis-

sistent ordres et décrets, généralement de bon aloi, mais que quelques vertèbres empêchaient d'être appliqués où les meilleures déclarations diplomatiques et républicaines étaient affichées sous la portière du magasin, où l'on prescrivait de libérer les hommes prisonniers pour droit d'espérance, sans toutefois qu'ils sortissent de prison, où l'on condamnait en perpetuel les lois racistes tout en rendant plus rigoureux le régime appliqué aux juifs, où l'on rendait les lois de Pétain, cependant que les journaux officiels continuaient à les promulguer, où la mobilisation générale amenait dans les dépôts des foules d'hommes pour lesquels n'existait ni uniforme ni équipement, ni armes, où l'on affirmait subordonner tout à la guerre et au combat, pendant qu'une partie des cadres militaires supérieurs délibérait inlassablement sur le point de savoir si l'on devait aller à la rencontre de l'ennemi et dans quel but et dans quelles conditions ? »

Coup de théâtre

Le 28 mai, les événements se précipitent. Partout la population réclame de Gaulle. Il semble que, cédant à certaines pressions, le général Giraud soit enfin d'accord. Mais soudain un coup de théâtre. La ville est déclarée en état de siège.

— Labarthe vient de faire désigner l'amiral Muselier comme préfet de police.

La bataille est gagnée

— Vous plaisantez.

— C'est tout ce qu'il y a de plus sérieux. Des mesures sont déjà prises, la radio est mise en état de

réquisition. La troupe occupe les entrées de la rue Héro. Il faut montrer sa carte pour passer.

— A quoi cela avancera-t-il ?

— C'est la dernière tentative de Laborde contre de Gaulle.

— Elle est vouée à l'échec, et ne peut que le couvrir de ridicule.

— A condition que nos amis ne se livrent à aucun excès. Il faut recommander le calme.

Au sein du gouvernement Girard, la nomination de l'amiral Muselier soulève de vives protestations.

— Vous nous faites prendre une position d'hostilité morte contre le général de Gaulle. C'est inadmissible.

— D'autant plus, ajoute M. Jean Monnet, que tout le monde lui souhaite l'installation à Alger de de Gaulle et de la France Libre.

Il n'y a plus guère que Bergeret et Peyroton qui défendent la politique d'André Laborde. Ce dernier, si son ressentiment contre le général de Gaulle ne domine pas ses sentiments républicains, ne doit pas être bien fier de ses recrus.

Girard en a assez

Girard se rend enfin compte que, seuls ses ministres qui se sont disqualifiés au service de Vichy, se sont résolument dressés contre le général de Gaulle.

Il confie à ses amis :

— Je commence à en avoir assez. Ils craignent qu'à l'arrivée de de Gaulle, ils aient des comptes

à rendre. Moi, je songe seulement à l'intérêt de la France. Je vais agir en conséquence.

Le dernier coup de désant...

Le 30 mai au matin, consigne de censure absolue, presse et radio, « défense de parler du général de Gaulle ». On y est habitué, mais un tel impératif laisse poindre du nouveau.

Dans son bureau directorial, le nouveau directeur de la radio, M. Mangin, reçoit M. Joseph Robert, président des délégations financières, qui doit inaugurer une série de chroniques sur l'Empire. « On » a coupé le texte de M. Robert, qui demande des explications.

— C'est absolument ridicule, répond fébrile, M. Mangin, vous comparez de Gaulle à Jeanne d'Arc.

— C'est en effet mon sentiment, et comme c'est moi qui parle, j'en assume la responsabilité.

— Impossible, tranche le directeur.

— Ecoutez, jeune homme (M. Mangin a 30 ans, M. Robert 70) dit M. Robert, mon texte passera intégralement ou je le retire.

— A votre aise, mais vous en rendrez de de Gaulle, copier-moi.

M. Robert se retire désemparé. Dans l'escalier, il croise un rédacteur de Radio-France qui arrive en trombe :

— Qu'est-ce qui se passe-t-il ?

— De Gaulle vient d'arriver à Maison-Blanche.

— Tant mieux, dit assez fort M. Robert en jetant un regard désapprobateur vers le bureau de M. Mangin.

Vive de Gaulle ! Vive la République !

Et c'est vrai. De Gaulle vient d'arriver. La nouvelle court plus vite que le vent. Quand le général arrive devant le monument aux Morts, sa première visite à Alger, la place est noire de monde qui l'accueille, qui hurle, qui applaudit.

Le général gravit les marches qui le conduisent au pied du monument. Il dépose sa gerbe et se retourne vers la foule maintenant silencieuse. Il lève les deux bras au-dessus de sa tête, dans ce geste aujourd'hui connu de tous les Français. Il dessine ainsi le V de la Victoire, que ses partisans ont si souvent tracé sur les murs de la ville.

Un immense cri : « Vive de Gaulle ! Vive la République ! » La foule entonne « la Marseillaise ».

« Liberté, Liberté chérie. »

La lutte pour la République est gagnée à Alger. La bataille pour les libertés commence.

Unité de l'Empire dans la guerre

A son arrivée à Alger, le général de Gaulle fait la déclaration suivante :

Que sommes-nous venus faire à Alger ? Vous savez que nous sommes venus avec le désir, et non seulement avec le désir, mais aussi la volonté de réaliser l'unité de l'Empire français dans la guerre. C'est là notre but.

Nous savons que chez tous les Français de l'Empire, ici même comme dans toutes les parties de l'Empire antérieurement libérées, le sentiment est unanime à cet égard.

Le moyen que nous voulons employer pour réab-

ser cette unité est l'établissement ici, le plus tôt possible, d'un pouvoir central français qui soit en mesure de décider de tout ce qu'il est important de faire dans toutes les parties de l'Empire.

Ce pouvoir central, nous le voulons avec certains caractères : d'abord nous voulons que ce soit un pouvoir capable de diriger matériellement et moralement l'effort des Français dans la guerre. Je dis moralement car il est important que les hommes qui constitueront ce pouvoir soient dignes de diriger les Français dans le combat. On n'a pas le droit de conduire des Français au combat, à la souffrance quand on n'est pas soi-même qualifié pour le faire. Vous comprenez tous ce que je veux dire par là. Vous comprenez que c'est bien un point essentiel dans l'intérêt même de nos Alliés, aussi bien que dans celui de la France.

Le deuxième caractère de ce pouvoir central, c'est qu'il doit être établi sur la souveraineté française. Je dis souveraineté réelle et non pas souveraineté fictive de la France, dans toutes les parties de son Empire. Là encore ce sera dans l'intérêt des Alliés aussi bien que dans la dignité de la France que l'on ait affaire à des Français droits et fiers et non courbés.

Le troisième caractère du pouvoir central, c'est qu'il doit être établi en accord avec la masse de l'opinion publique française. Il est absolument indispensable que l'on ne construise pas ici quelque chose de différent de ce que veut le peuple français.

Nous pensons que, sur ces trois points, le général Giraud est d'accord avec nous, et c'est pourquoi nous avons pleine confiance de réunir.

Demain matin, moi-même, le général Catroux,

MM. Masigli et Philip auront, avec le général Girard, une entrevue au cours de laquelle nous avons l'espoir de former le noyau du pouvoir central envisagé.

« L'heure est à l'action... »

De son côté, le général Girard déclare :

Les pourparlers de ces derniers jours ont fait apparaître l'identité des points de vue exprimés tant au comité de Londres qu'ici même. C'est donc dans une atmosphère dégagée de toute position partisane, dans le seul désir d'unir profondément toutes nos forces que je suis heureux de recevoir sur cette terre de grâce le général de Gaulle.

Dés aujourd'hui nous nous mettons ensemble au travail. L'heure n'est pas aux discours, elle est à l'action, car la France nous attend.

Nous nous réunissons le soir même. Notre rôle est terminé. La bataille pour la République est gagnée.

Nous n'avons plus qu'à rejoindre les formations de combat.

Vive la République !

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Introduction	1
Le Sile de la Résistance Nord-Africaine	2
La « Résistance Nord-Africaine »	3
Les Groupes de choc	4
On espère Weygand	5
L'Appel du Général Giroud	6
La Ville ignore tout de la situation	7
Tout est à refaire	8
Où il est question de Darlan	9
Le Général Juin donne l'ordre de cesser le feu à Alger	10
Situation confuse au Maroc et en Tunisie	11
Tout commence	12
L'heure des combinaisons	13
Appeler de Gaulle	14
Et Giroud, où est-il ?	14
Darlan mène le jeu	15
Une soirée agitée	16
Darlan joue et gagne	17
Cessez le feu	18
S'attacher le rival	18
Le « Brevet d'honneur » de Chetel	19
Les hommes du 8 Novembre	20
Flandin apparaît	21
Darlan héritier de Pétain	21
Chetel revient	22
On aura tout vu	23
On attend Pétain	24
Journées de l'équipage	25
L'Arrivée à la Flotte	25
Situation trouble	26
Nous sommes des Gaullistes	27
Retour à l'action clandestine	28
Darlan menace	29
L'expédition provisoire	29

	Pages
La lutte clandestine.....	30
Quel est l'ennemi?.....	31
L'Armée doit être digne de nos traditions.....	32
Jonas à double visage.....	33
Clementeau et De Gaulle.....	34
« Algériens ouvrez les yeux »... et Darlan n'y voit rien!.....	35
Roosevelt déçoit Darlan.....	35
Décret au Conseil Municipal.....	36
Le Carde de Paris, suprême espoir.....	37
Ne touchons pas aux lois raciales.....	38
Il ne lui restait plus qu'à mourir.....	38
Être digne des morts.....	39
Les Vichystes complottent.....	41
Une porte s'ouvre, le Prétendant paraît.....	41
République Royale.....	42
Ben Debbou ne « marche pas ».....	44
Que va faire Giroud?.....	45
D'Aslier de la Vigie s'inferme.....	46
Rond Copitant attaque.....	46
Portes closes, mais.....	47
Les Républicains Algériens.....	48
Où l'on parle des Députés communistes.....	50
Le P. S. F. pour Pétain.....	51
Le général d'Aslier est infermé.....	52
D'abord, la Guerre.....	53
De Gaulle nécessaire à l'effort de guerre.....	53
M. Temple fait du bruit.....	54
Le général d'Aslier décide.....	55
Le Prétendant inquiet Darlan.....	55
L'exécution de Darlan.....	56
« Mon fils n'a pas agi seul ».....	57
Deux coups de feu à bout portant.....	58
Un jeune homme plein de feu.....	59
Le Calvaire d'un Père.....	60
« J'ai fait mon devoir! ».....	61
« Poi Berget, il a du sang sur les mains ».....	62
Le Général Giroud devient Proconsul.....	62
Le Prétendant tient conseil.....	63
Nouvelles contradictoires.....	64
Dérivation chemin du Télémy.....	65
Giroud est indigne.....	66
Berget revient à la charge.....	66
Les lettres de cachet.....	67
L'arrestation de M. Brémond et de quelques autres.....	68

	Pages
« On m'a tiré du lit... ».....	70
Je veux maintenir l'ordre.....	72
Le mécontentement se généralise.....	73
Pourquoi pas la République?.....	74
Le télégramme à Boisson.....	74
Giroud exagère.....	75
Achetez un âne rouge.....	75
La lutte s'engage.....	76
Giroud fait le point... mais ne le marque pas.....	77
« De Gaulle, c'est la République ».....	78
La poignée de mains symbolique.....	78
Deux phrases lourdes de conséquences.....	80
Personne n'est satisfait.....	80
Revenement.....	81
Procès d'intention.....	82
Mais voici le Général Georges.....	83
Est-ce Vichy ou la République?.....	83
La conférence du 6 février.....	84
Chasser l'ennemi du territoire, et rétablir la Répu- blique.....	85
Pour un idéal.....	86
Sur un mot d'optimisme.....	87
L'entourage de Giroud s'inquiète.....	90
Il faut proclamer la République.....	91
Les conseils d'André Laborde.....	92
Giroud va parler.....	93
La République est proclamée, mais.....	94
Le monde prête peu d'attention.....	95
Les lois de la République.....	96
Le Juif à l'échappée, l'Arabe dans le bled.....	98
Catroux ne veut rien brusquer.....	100
Un homme républicain : le Dr Abadie.....	101
Serviteur du Peuple Français.....	102
L'épuration n'est pas faite.....	103
et la censure reçoit d'étranges enseignes.....	104
Fus encore la République.....	104
Le message du 1 ^{er} Mai.....	105
Rien à faire avec Giroud.....	106
Ultime tentative de Laborde.....	108
Coup de théâtre.....	109
La bataille est gagnée.....	109
Giroud en 5 actes.....	110
Le dernier coup de claque.....	111
Vive de Gaulle! Vive la République!.....	112
L'heure est à l'action.....	114

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN JANVIER 1946 SUR LES
PRESSES DE L'IMPRIMERIE ROCHETON, 74, RUE DE
L'ACROËTE, PARIS, O. P. L. N. 1944, POUR LE
COMPTES DES ÉDITIONS SAUVAGE, 3, PASSAGE
DES 2-COULEURS, PARIS, O. P. L. (1944), DÉPÔT
LÉGAL - 1^{er} TRIMESTRE 1946, N° D'ÉDITION : 1
N° D'IMPRESSION : 75